le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 3 — No 3 — Mercredi, le 26 novembre 1969

Lettre Pastorale collective de l'Episcopat Albertain

"Pour s'acquitter de la mission que lui a confiée son divin fondateur; annoncer à tous les hommes le mystère du salut et tout restaurer dans le Christ, notre sainte Mère l'Eglise doit se soucier de la vie humaine dans son intégralité, et même de la vie terrestre en tant qu'elle est liée à la vocation céleste, aussi a-t-elle un rôle à jouer dans le progrès et le développement de l'éducation". Convaincu de l'importance de ces paroles tirées du Document sur l'Education de Vatican II, nous adressons à la population catholique de la Province de l'Alberta, pour proclamer fermement et sans équivoque l'importance de l'Education Catholique.

Les Ecoles Séparées de cette Province sont le moyen par excellence, dont nous nous servons pour remplir nos obligations envers Dieu et envers nos enfants dans le domaine de l'éducation.

La révision actuelle de l'Acte Scolaire nous fournit l'occasion de réaffirmer nos convictions sur l'importance de l'Education Catholique.

Cette révision présentement soumise à l'étude des Citoyens de l'Alberta, nous offre des possibilités d'une éducation chrétienne, idéale pour nos enfants. D'autre part il y a risque que nous perdions quelques-uns des avantages dont nous jouissons dans le secteur de cette même éducation.

Tout citoyen doit comprendre la politique de son gouvernement, surtout celle qui affecte sa vie. L'Acte Scolaire, pour nous, est vital. A nous de l'étudier, de le discuter et d'être prêt à exprimer nos points de vues avec conviction.

Les lois qui donnent à nos écoles le droit d'exister datent de la fondation de la Province. Aujourd'hui, on s'interroge sur leur utilité. Elles sont plus nécessaires que jamais. Intéressons-nous. Notre indifférence encouragerait ceux qui cherchent à abolir le système des Ecoles Séparées.

Les Evêques de l'Alberta reconnaissent leur responsabilité dans le domaine de l'Education catholique et demandent au clergé et aux laïcs de se joindre à eux pour endosser cette responsabilité. Par notre attitude positive et constructive nous affirmerons la foi de tous nos frères chrétiens de l'Alberta dans nos écoles catholiques.

Nous sommes reconnaissants à tous: Professeurs, Commissaires, Administrateurs des Ecoles Séparées, qui montreront le chemin.

Un Comité composé d'Evêques, et de représentants de l'Association des Commissaires Catholiques de l'Alberta, continuera d'encourager les Ecoles et assistera les Organisations, les Conseils paroissiaux dans leur travail d'éducation chrétienne.

Votre bulletin paroissial vous renseignera sur la marche de l'éducation dans notre province.

Que Dieu bénisse vos démarches et vous donne le courage et la force d'accomplir vos obligations envers Dieu et envers vos Enfants.

Signé: Mgr Jordan
Mgr Routhier
Mgr Savaryn
Mgr Piché
Mgr O'Byrne
Mgr Gagnon

L'A.C.F.A. déplore l'attitude prise par la Fédération des SSJB

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta a toujours reconnu et apprécié à sa juste valeur l'appui moral et l'aide matérielle fournis dans le passé, et de façon toute particulière au moment de la fondation d'une station de radio française dans notre province, par les Sociétés St-Jean-Baptiste de la province de Québec. Elle y voyait un élément majeur de fraternité et de ressourcement de l'élément canadien-français disséminé par tout le Canada.

L'Association a suivi avec intérêt les diverses phases de l'évolution et de l'orientation nouvelle prise par certains groupes de sociétaires.

Devant la récente prise de position de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, qui dé-

(suite à la page 16)



Mémoire de l'A.C.F.A. aux Ecoles Séparées d'Edmonton

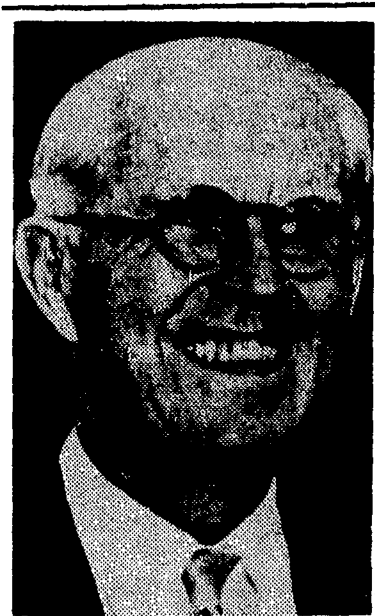
N.D.L.R. - On trouvera ci-dessous la traduction (libre et rapide) du Mémoire présenté par l'A.C.F.A. à la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton lundi soir dernier.

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta désire exprimer sa reconnaissance à la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton pour l'invitation qu'elle lui a faite de présenter un mémoire au sujet de l'enseignement en français au sein du système d'écoles séparées d'Edmonton.

L'Association Canadienne-Française est vivement intéressée dans l'enseignement du français aux étudiants provenant de milieux francophones; elle est également intéressée dans l'enseignement du français aux étudiants anglophones dont les parents manifestent le désir de les voir devenir bilingues. L'Association croit non seulement en l'opportunité de procurer une éducation bilingue à tous ceux qui le désirent mais aussi en son efficacité et en sa possibilité et elle endosse de façon générale les recommandations de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme.

En raison de l'expérience acquise tant par les écoles privées et publiques qui ont déjà produit des personnes bilingues, l'Association recommande fortement à la Commission des Ecoles Séparées de superviser étroitement les modes d'application et de progression du bilinguisme au sein de son système d'écoles. L'on espère qu'en établissant les politiques d'enseignement du français dans le système d'Ecoles séparées on tiendra compte de façon toute spéciale et on profitera pleinement de la Loi scolaire qui permet l'usage du

(suite à la page 4)



Après avoir lutté durant huit ans contre la maladie, M. Joseph Kennedy est décédé la semaine dernière à l'âge de 81 ans à sa maison de Hyannis Port, au Massachussett. Le multimillionnaire américain ambassadeur de son pays à l'étranger et, bien entendu, père d'un ancien président et de deux sénateurs des Etats-Unis.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

A.C.F.A. Réunion de l'Exécutif

L'Exécutif provincial de l'A.C.F.A. s'est réuni mercredi dernier, à Edmonton; c'était sa première réunion depuis plus d'un mois, soit depuis le 6 octobre dernier.

Il va sans dire qu'il a beaucoup été question d'animation sociale au cours de cette réunion puisqu'elle survenait quelques jours à peine après la tenue de la première véritable séance d'animation à laquelle avaient participé une trentaine de Franco-albertains. On y a fait en quelque sorte le résumé des activités passées: réunions du Comité d'animation, participation de quatre des nôtres à une session tenue à Lévis (il s'agissait de MM. Jacques Moquin de Bonnyville, Laurent Beaudoin de Beaumont, Laurent Lemire de Falher et Daniel Creurer d'Edmonton), "session des trente" à Edmonton. On a aussi entendu le rapport des prochaines activités dans le même domaine: élargissement du Comité actuel, rencontres au niveau régional, prochaines sessions et engagement d'animateurs, au moins à temps partiel.

Il a également été question des Bourses décernées annuellement à même le montant de $2,000. reçu du ministère des Affaires culturelles du Québec. A compter de l'an prochain, les critères de base pour l'octroi de ces bourses seront légèrement modifiés.

D'autre part, il fut décidé de présenter un mémoire à la Commission des Ecoles séparées d'Edmonton qui s'apprête à modifier sa politique à l'endroit de l'enseignement bilingue (la réunion a eu lieu lundi soir dernier) et de poursuivre la participation directe ou indirecte de l'Association, dans la rédaction de la nouvelle Loi scolaire.

Deux membres de l'Association ont participé à une rencontre avec les responsables du ministère des Affaires culturelles du Québec, réunion qui devait les éclairer quant aux intentions futures de ce ministère à l'endroit des minorités françaises. Rien qui ne soit déjà connu n'a transpiré de cette rencontre; le Québec ne consacre toujours que $150,000 d'un budget de $15 millions aux minorités... ce qui revient à dire qu'il consacre 10 sous par année à chaque minoritaire! Soulignons au passage que ce pourrait être encore moins au cours des prochaines années puisque l'on songe à diminuer ce montant global pour ajouter de nouveaux octrois aux organismes des pays de l'Afrique francophone!

(suite à la page 16)



Le Premier ministre Trudeau n'a pas la langue dans sa poche, c'est connu. L'une de ses dernières sorties fut contre le leader biafrais Odumegwu Ojukwu qu'il a accusé d'être beaucoup plus préoccupé par certains détails politiques et par la réception d'armes que par la faim et toutes les autres séquelles de la guerre qui affectent les Biafrais.

CHFA fête son 20e anniversaire

Si vous êtes fidèle auditeur de CHFA (et vous devriez l'être!), vous êtes sans doute déjà au courant que Radio-Edmonton Ltée fêtait son 20e anniversaire jeudi dernier, le 20 novembre. Sinon... nous vous l'apprenons!

A cette occasion, MM. Roger Motut et Bernardin Gagnon, respectivement président et gérant de CHFA ont reçu plusieurs messages de félicitations; nous avons pensé qu'il vous intéresserait d'en lire quelques-uns.

Voici donc ce que disait M. G. F. Davidson, président de la Société Radio-Canada: "A l'occasion du 20e anniversaire de CHFA, je désire vous offrir les félicitations de la Société Radio-Canada. C'est grâce à la ténacité des pionniers de 1949 et au travail inlassable de ceux qui ont oeuvré par la suite que votre station peut célébrer 20 ans d'existence. Depuis 1952, date de l'affiliation au réseau français de R.-C., CHFA et la Société ont toujours collaboré très étroitement afin d'offrir la meilleure programmation possible Nous vous remercions d'avoir retransmis les émissions du Service national français aux auditeurs d'Edmonton et de la région pendant toutes ces années.

Au nom de la Société Radio-Canada et de mes collègues, Laurent Picard, Marcel Ouimet, Raymond David, Ron Fraser et Dick Davies, meilleurs voeux de succès au Directeur et à tout le personnel de CHFA".

Et voici ce qu'avait à dire le président de l'Association Canadienne de la Radio et de la Télévision de Langue Française (ACRTF), M. Marcel Provost: "Je me fais le porte-parole des membres de notre Association pour formuler des voeux de succès et de prospérité à la station CHFA qui célèbre ce mois-ci son 20e anniversaire. Félicitations au personnel et à la direction et longue vie à la station!"

CHFA a reçu de nombreux autres messages de félicitations; mentionnons, entre autres, ceux de la station CHRC de Québec, de Broadcasters' Music Incorporated, de la Canadian Association of Broadcasters et de l'agence de publicité Hardy Limitée.

En prévision de Noël

Vous voulez aider une famille moins favorisée à l'occasion de Noël? Qui, alors, en a le plus besoin et quelle serait la meilleure aide à leur apporter. Le "Bureau de Noël" d'Edmonton pourra vous aider à en décider. Ce Bureau agit comme coordonnateur de toutes les agences et clubs de la Capitale provinciale dans leurs activités charitables du temps des Fêtes.

Il vous suffit de téléphoner au numéro 424-0659, et l'on vous fournira tous les renseignements désirés. Le Bureau fait l'impossible pour que chaque famille ou individu nécessiteux reçoive sa petite part de gâteries à Noël, mais aussi pour qu'il n'y ait pas de duplication de services.

Si d'autre part vous connaissez vous-même quelqu'un qui pourrait être aidé, l'on vous suggère de recommander son nom à l'une des agences dont nous vous donnons les noms ci-dessous. Le Bureau ne reçoit pas ces noms et ne peut aider directement ces individus; il faut nécessairement passer par une agence.

Nous vous suggérons donc trois noms:

Catholic Charities (429-2731);
Bissell Centre (424-2471);
Salvation Army (424-6924).

Le Comité Canada lance une vaste campagne de recrutement



Dans le but de représenter avec plus de force les Canadiens qui veulent conserver l'unité de leur pays, le Comité Canada lance une vaste campagne de recrutement à travers tout le pays.

Tous les Canadiens de tous âges et conditions, désireux de travailler "pour un Canada uni" et d'unir leur voix à celles de milliers d'autres Canadiens, sont invités à joindre les rangs du Comité Canada.

Ils n'ont qu'à écrire aux secrétariats du Comité Canada, 1470, rue Peele, Suite 1010, à Montréal, et 62 ouest, Richmond Street, Suite 900, à Toronto. Une modeste contribution de $2.00 pour les adultes et de $1.00 pour les étudiants suffit à inscrire leur nom dans nos listes de membres.

Toutes ces personnes seront ensuite regroupées par sections où elles pourront accomplir un travail précis et pratique pour la cause de l'unité canadienne.

Cette vaste campagne de recrutement est très importante pour le Comité Canada puisqu'elle permettra à ce dernier d'être reconnu comme une voix officielle des Canadiens et qu'elle assurera à ces derniers de nouveaux horizons en ce qui a trait aux échanges entre provinces, aux séances d'études interprovinciales sur des problèmes communs, à l'ouverture d'auberge de jeunesse à travers le Canada et à l'intégration plus rapide et pratique des immigrants à notre mode de vie au Canada.

Les nouveaux membres seront également appelés à prendre une part très active dans la préparation de la prochaine semaine du Canada qui aura lieu du 24 au 31 mai 1970 et dont le thème sera "Pour un Canada uni" "For a United Canada".

C'est donc un mot d'ordre lancé à tous ceux qui partagent le même idéal: devenir membre du Comité Canada. Tous ceux qui enverront leur nom et leur contribution recevront une carte de membre, un décalque du Comité Canada et le bulletin mensuel où sont résumées les diverses activités du Comité à travers le pays.



Vous avez sûrement entendu parler du violent incendie qui a ravagé toute une section du quartier des affaires de Malton, en Ontario, à la suite d'une explosion de la principale conduite de gaz naturel, sous le pavé de la rue principale de l'endroit. Voici une preuve de la violence de cet incendie: les débris que l'on voit ci-dessus sont ceux d'une Volkswagen! Il n'y a eu qu'une seule perte de vie, mais 60 blessés, neuf magasins détruits, une maison et 27 automobiles anéanties.

"Un pas de géant", selon le Conseil canadien

OTTAWA - Le Conseil canadien de la sécurité affirme qu'en introduisant la loi sur l'examen à l'ivressomètre, le gouvernement fédéral a fait franchir un pas de géant aux règlements visant à réduire le nombre de morts et des blessés sur la route. La loi prendra force le 1er décembre.

Selon le directeur exécutif du conseil, M. P. J. Farmer, le Conseil encourage l'adoption d'une telle loi depuis 10 ans.

A compter du 1er décembre, les conducteurs qui auront plus de 0.08% d'alcool dans le sang seront coupables d'une infraction au code criminel comportant une amende pouvant aller jusqu'à $1,000., une peine d'emprisonnement jusqu'à six mois, ou les deux.

Les conducteurs qui refuseront de se soumettre à l'examen prévu par la loi seront coupables d'une autre infraction au code criminel entraînant la même peine. De plus, les conducteurs reconnus coupables peuvent se voir retirer leur permis de conduire pour une période de trois ans.

"Grâce à une publicité étendue et à une application stricte, cette loi aidera grandement à résoudre le grave problème des morts et des blessures causées par des conducteurs en état d'ébriété" a ajouté M. Farmer.

Selon une récente étude, on a constaté la présence d'alcool dans le sang de 54.3% des 1,163 conducteurs recensés qui ont été victimes d'accidents mortels. De ce nombre, 43% avaient une teneur d'alcool dans le sang supérieure à 0.10%.

Les résultats de cette étude canadienne concordent avec ceux d'autres recherches qui se sont faites en Amérique du nord: les conducteurs qui boivent sont la cause de plus de la moitié des mortalités routières.

L'introduction en Grande-Bretagne, d'une loi semblable il y a deux ans a entraîné une diminution sensible des mortalités et des blessures graves de la circulation.

Selon les autorités britanniques, il semble maintenant se consommer beaucoup plus d'alcool à la maison que dans les fameux "pubs".

"Autrement dit, on y conduit bien moins souvent après avoir bu" a déclaré M. Farmer. "Il semble juste de prévoir que l'introduction de la loi sur l'ivressomètre aura le même effet au Canada".

Elizabeth devrait-elle avoir plus de salaire ou vendre ses châteaux?

LONDRES - Qu'arrive-t-il quand la femme la plus riche du monde vient demander une augmentation de salaire? S'il s'agit de la reine Elizabeth, les gens commencent à poser des questions.

Quand le prince Philip est allé dire aux téléspectateurs américains que la famille royale d'Angleterre n'arrivait pas à joindre les deux bouts, les gens ont trouvé cela difficile à croire. Et, pour cause. Qu'en est-il des palais royaux? Que dire des terres de la couronne, de la franchise fiscale, des fabuleuses collections d'art, des ponies de polo et de la collection des timbres-poste?

La reine Elizabeth est pourtant la troisième femme la plus riche du monde, après la reine Juliana de Hollande et la Begum (épouse de l'Agha Khan).

Mais, il n'en demeure pas moins que la liste civile, fixée par le parlement en 1952, à 475,000 livres ($1,235,000) est demeurée la même, malgré une montée en flèche du coût de la vie au cours des 18 dernières années. L'inflation peut-elle indéfiniment continuer à prélever son tribu?

Les biens royaux sont sans doute considérables, mais toiles de maîtres et collection de timbres-poste ne produisent pas de revenus. La collection d'art appartient officiellement à la reine, mais en fait, elle demeure la propriété du pays et ne saurait être convertie en pièces sonnantes et trébuchantes.

Fortune personnelle

La fortune personnelle de la reine est estimée à quelque 60 millions de livres (près de $150 millions). En l'absence d'informations détaillées, un journal britannique s'est mis en devoir de mener sa propre enquête sur les revenus que la reine tire de ses propriétés et de ses investissements. De même, l'Economist, hebdomadaire spécialisé, s'interroge sur l'exemption fiscale dont bénéficie la fortune privée de la reine.

Les terres de la couronne rapportent des millions chaque année, mais ces revenus vont au Trésor national en vertu d'un accord conclu, en 1760, par le roi George III, qui avait renoncé à ses droits héréditaires en la matière en échange d'une liste civile annuelle fixée au début de chaque règne.

De cette somme, exempte de tout impôt, la reine paye 185,000 livres de salaires à ses 300 employés et 122,000 livres pour les frais ménagers courants. Le solde se répartit de la manière suivante: 60,000 livres pour son usage personnel; 95,000 pour les membres de la famille royale et 13,200 livres en dons royaux.

Aux frais de l'Etat

En outre, la famille royale est logée aux frais de l'Etat, lequel couvre également les frais de voyages, officiels et privés, et paye les frais d'entretien des palais royaux de Buckingham, St. James et Windsor.

Le prince Philip, pour sa part, reçoit du parlement un traitement annuel de 40,000 livres, soumis à l'impôt sur le revenu. Il a huit personnes à son service et une série de ponies de polo. On sait que lors de l'interview télévisée, il avait laissé entrevoir la possibilité de renoncer au polo.

Par mesure d'économie, le yacht royal, Bloodhound, a été vendu le mois dernier au prix de 25,000 livres.

Le parlement verse, en outre, une allocation annuelle de 70,000 livres à la reine-mère; 15,000 à la princesse Margaret et 35,000 au duc de Gloucester.

Signalisation des pistes de moto-luges: moyen efficace de réduire les accidents

La popularité de la moto-luge se répand constamment. Dès la mi-été, nombre de vendeurs avaient déjà vendu leur quota d'hiver.

Le nombre des personnes tuées ou blessées pour avoir manqué de prudence en conduisant ces petits véhicules a augmenté rapidement l'hiver dernier par rapport à l'année précédente.

Un grand nombre de ces accidents se sont produits parce que les conducteurs s'étaient aventurés dans une région inconnue.

Les propriétaires qui s'opposent à l'intrusion des moto-luges sur leur propriété font des pressions en vue de l'introduction de lois restrictives sur l'usage des moto-luges.

DANGER

La solution: la signalisation -

La signalisation appropriée des pistes de moto-luge et des zones dangereuses peut supprimer les dangers, ce qui permettra aux usagers de pratiquer leur sport favori en toute sécurité.

Le Conseil canadien de la sécurité, 30 Driveway, Ottawa 4, et les conseils provinciaux de la sécurité offrent des panneaux de signalisation reconnus.

A l'épreuve des intempéries et conçus pour durer toute une saison, ces panneaux de 9 pouces sur 10 sont: le signal de danger, rouge vif, et le marqueur de piste, orange. On conseille d'installer un signal de danger à tous les quatre marqueurs de piste.

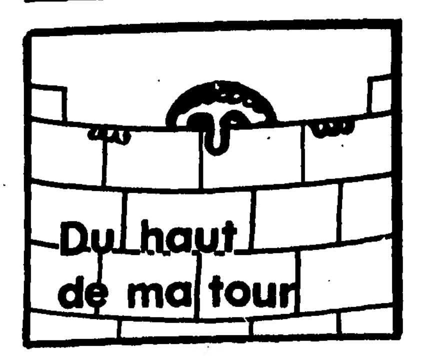
La commande minimum est de 100 et les panneaux se vendent .15 en lots de 100 à 199; .14 de 200 à 499 et .12 pour les lots de 500 à 999.

Pourquoi écrit-on 'faire bonne chère'?

Le mot chère (du grec Kara, bas latin cara) a d'abord voulu dire visage, et l'expression "faire bonne chère" a signifié jusqu'au XVIIe siècle faire bon visage, donc bon accueil, car les plus grands témoignages d'amitié paraissent sur le visage.

Du sens d'accueil, on est tout naturellement passé au sens de repas qu'on donne à ses hôtes, à ses amis, pour les bien accueillir: "Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère?" (Molière).

(D'après le "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur).



Expo Express. Au cours de l'Expo 70, un nouveau train de huit wagons, qu'on appelle familièrement Expo Express, reliera le centre-ville d'Osaka et ce lieu de rencontre international passant d'un endroit à l'autre dans moins d'une demi-heure. Comme les départs se feront à toutes les 2 1/2 minutes, on pourra transporter en tout 26,400 passagers à l'heure dans les 135 wagons.

*****

On est en voie de créer à Montréal et à Québec des "banques du coeur", centres de renseignements destinés à faire le lien entre les donneurs et les receveurs de coeurs transplantés. Les promoteurs en sont l'Institut de Cardiologie de Québec et la Fondation du Québec des Maladies du coeur.

*****

Pour accomplir des performances exceptionnelles, les athlètes ont de plus en plus recours aux drogues dites "réparatrices" et aux stimulants. Ce problème universel du dopage menace de fausser les compétitions sportives et d'ébranler la confiance du public dans le monde du sport, amateur comme professionnel.

*****

Un pied cube d'uranium renferme la même puissance énergétique que 1.7 million de tonnes de charbon, ou 7.2 millions de barils de pétrole, ou 32 millions de pieds cubes de gaz naturel.

La SSJB en faveur de la souveraineté du Québec

MONTREAL - Les délégués, qui ont assisté au congrès d'orientation de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, se sont prononcés dans une proportion de 117-16 en faveur de la souveraineté "politique totale" du Québec.

La nouvelle a été annoncée lors d'une conférence de presse par M. Gilles Noiseux, président national de la Fédération des SSJB.

Les 140 délégués ayant droit de vote au congrès représentaient 14 associations diocésaines comprenant 165,000 membres. Sept délégués seulement se sont abstenus de voter.

A la suite de cette décision, la fédération des SSJB s'engage sur le plan politique et a adopté une nouvelle vocation et un nouveau visage: prendre position sur l'ensemble des problèmes de la société québecoise, aussi bien culturels que linguistiques, politiques et sociaux et devenir un organe d'information populaire, a dit M. Noiseux. La fédération n'aura qu'un seul intérêt: le bien de la nation canadienne-française, a-t-il dit.

M. Noiseaux a toutefois noté que la fédération ne militera pour aucun parti politique en particulier et que ses membres resteront libres de voter selon leur conscience. "Nous voulons rester indépendants des partis politiques et aller au-delà des pressions que subissent les partis," a-t-il dit.

A un journaliste qui lui demandait si c'était là la réponse de la SSJB à l'appel lancé par le premier ministre Bertrand à la "majorité silencieuse", M. Noiseux a expliqué que le congrès était prévu depuis décembre 1968 et que de plus "nous n'entendons pas être silencieux et nous allons le prouver".

Absents -

Aucun délégué des sociétés de Québec, Sherbrooke, Valleyfield et St-Jérôme n'ont assisté au congrès. Les trois premières ont quitté définitivement la fédération et celle de St-Jérôme avait demandé un instant de réflexion pour prendre une décision sur la question, parce que la fédération refusait à ce moment de prendre position sur le plan politique. M. Noiseux a révélé que des négociations allaient être entreprises immédiatement pour que la société de St-Jérôme revienne au giron.

A Hull, on pourra gagner $100. en stationnant sa voiture

HULL - Hull va devenir un mini-Las-Vegas: on va la doter de machines où les automobilistes, comme en bien d'autres villes, vont déposer une pièce de monnaie près de l'endroit où ils vont stationner leur véhicule, mais à cette différence près que le stationnement en ces lieux sera de toute façon gratuit tout en donnant à l'usager la chance de gagner jusqu'à $100...

On envisage d'installer 80 machines de ce genre dans le centreville de Hull.

Tout ce que l'automobiliste aura à faire, ce sera de déposer une pièce de $0.05 dans la machine et d'attendre qu'en sorte un jeton or, rose, bleu ou rouge.

Si le jeton est or, il vaut $0.05, s'il est rose, $25, bleu, $50 et si c'est le jeton rouge qui sort, alors l'usager gagne le gros lot de $100.

Il sort un jeton de couleur à tout coup, assurant donc au moins un stationnement gratuit.

Mais pour toucher, l'argent l'automobiliste devra porter son jeton à l'un des magasins qui participeraient à ce système.

L'auteur de cette proposition, le conseiller Jean-Marie Seguin, a remarqué: "Si Montréal peut avoir une loterie, nous pouvons avoir des "parcomètres" machines-à-sous".

Et d'ajouter: "Nous espérons qu'ils soient installés avant les fêtes de Noël, mais le système fonctionnera toute l'année."

La suggestion a été adoptée par le conseil municipal de Hull, siégeant en comité plénier, mais elle est sujette à l'approbation des conseillers juridiques de cette ville.

Création d'un conseil

OTTAWA - Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a annoncé que le gouvernement fédéral est à former un conseil sur les districts bilingues.

M. Pelletier a donné ce renseignement à l'occasion de l'inauguration d'un centre de l'enseignement des langues officielles, à Ottawa. Ce centre a été aménagé au coût de $3 millions

Le Conseil sur les districts bilingues formulera au gouvernement des recommandations quant aux régions du pays où les services du gouvernement fédéral devraient être dispensés en français et en anglais.

Le centre d'enseignement des langues officielles à Ottawa est administré par la Commission de la fonction publique fédérale. Il est formé d'un complexe de neuf bâtiments. Le centre est appelé à desservir à la fois 1,400 étudiants qui requerront quelque 300 professeurs.

M. Pelletier a déclaré qu'il est possible que la Commission de la fonction publique mette sur pied des cours de français destinés à des fonctionnaires francophones désireux d'améliorer leurs connaissances de leur langue maternelle.

M. C.A. Blackburn, directeur général du Bureau des langues de la Commission de la fonction publique, a souligné, dans une interview, qu'il y a actuellement quelque 12,000 fonctionnaires qui attendent d'être admis à des cours de français et que 5,300 autres sont inscrits aux cours de l'année courante.

Les services de police se familiarisent avec les ivressomètres

Les services de police de toutes les régions canadiennes s'occupent activement à familiariser des hommes avec l'outillage des tests d'haleine, en prévision de l'adoption, à compter du 1er décembre, du test obligatoire pour les chauffeurs soupçonnés d'ivresse.

La plupart des municipalités ont doté leur force policière d'un outillage de $1,000 et sont prêtes à entrer en action avant Noël.

Selon des amendements apportés en mai au Code pénal, le conducteur chez qui on détecte plus de .08 d'alcool dans le sang est passible d'une amende minimum de $50, maximum de $1,000 ou de six mois de prison.

Les mêmes sanctions sont prévues pour un conducteur qui refuse de se soumettre à un test exigé par un policier ayant "des motifs raisonnables et probables" de le croire en état d'ivresse.

Quatre provinces, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, ont adopté les alcootests obligatoires depuis quelques années. Les conducteurs de ces provinces sont passibles d'une suspension de permis s'ils échouent au test.

L'inspecteur F.K. Shaw, de la Sûreté d'Edmonton, a déclaré que même si la nouvelle loi apportait un surcroît de travail à la police, elle était la bienvenue puisqu'elle réduirait le nombre de morts et de blessés.

Au Nouveau-Brunswick, depuis plusieurs années, des détachements de la Gendarmerie royale ont de l'outillage d'alcootests. Au total, 27 officiers de la GRC, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve et trois agents municipaux prennent un cours de deux semaines pour se préparer à appliquer la nouvelle loi.

Quant à la Nouvelle-Ecosse, elle a annoncé qu'elle était en bonne voie de pouvoir fournir les alcootests.

A Vancouver, la Sûreté municipale a rapporté qu'elle utilisait depuis des années un outillage américain qui ne nécessitera que des ajustements mineurs avec la nouvelle loi.

A Winnipeg, où la police possédait deux machines depuis l'été dernier, 20 hommes ont été formés à les utiliser.

En Ontario, 400 policiers ont été entraînés à opérer les 83 machines dont disposent les forces policières. La Sûreté en possède 55 et les autres appartiennent aux municipalités.



Simple, mais plus efficace qu'on ne pourrait croire

Il y a quelques semaines, nous recevions au bureau la visite d'un touriste québécois (pas mal ultra-nationaliste sur les bords!) qui venait de terminer une tournée assez élaborée du nord de la province. Naturellement, il avait voulu, d'abord et avant tout, visiter nos centres canadiens-français, tant à la Rivière-la-Paix que dans les régions de St-Paul, Bonnyville et aux alentours d'Edmonton. L'une de ses premières remarques fut de nous dire qu'il n'avait trouvé que très peu de différence, voire pas du tout, entre nos milieux pseudo francophones ou bilingues et tous les autres villages. Il y avait bien ici et là quelques affiches d'identification ou de bienvenue bilingues, mais à par ça...?

Que l'on s'interroge durant quelques minutes et l'on verra qu'il n'avait pas tort.

Au hasard de la lecture du dernier numéro de "Terre et Foyer", cette excellente revue publiée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, nous avons trouvé ce qui nous paraît être un élément de solution à ce manque d'identité -- ou d'identification -- chez nous. On y relate en effet les véritables petits miracles qui ont résulté d'une campagne entreprise à Amqui l'an dernier en vue du "baptême" des fermes locales. Comme le fait remarquer l'auteur de l'article, "ça n'a l'air de rien de baptiser des fermes, mais c'est une identification humaine, l'adresse personnalisée d'un endroit que l'on ne confondra plus avec aucun autre".

Comment tout cela s'est-il passé? L'idée d'un baptême collectif des fermes vint au cours d'une réunion de l'UCC. Restait cependant la réalisation concrète à définir et à exécuter. On en vint aux décisions suivantes: les noms seraient peints en belles couleurs vives par les cultivateurs eux-mêmes puis le secrétaire de l'UCC se chargerait du découpage des lettres, du collage sur lattes, etc. Chaque pancarte représentait une dépense de $7 ainsi répartie: $5.00 de prime accordés aux cultivateurs par le conseil municipal d'Amqui et $2.00 versés par le cercle agricole de la région.

Il est facile de transposer cette idée chez nous, et d'imaginer tous les bénéfices que l'on pourrait en tirer, n'est-ce pas? Il se peut -- nous n'avons pas cherché à le savoir -- que l'idée ne soit pas nouvelle. Elle mérite cependant d'être exploitée à fond, et nous voyons très bien que les Régionales de l'A.C.F.A. y consacrent toutes leurs énergies et certains fonds. Les touristes pourront venir, ils ne retourneront plus jamais avec cette amertume qui caractérisait notre ami québécois avant qu'il ne retourne chez lui. C'est souvent à partir de choses fort simples que l'on accomplit le plus, ne l'oublions pas.

A titre d'information, ou de suggestion, voici quelques-uns des noms utilisés à Amqui:

Ferme aux quatre vents, Ferme aux arpents verts, Ferme des érables, Ferme mon plaisir, Ferme idéale, Ferme du royaume, Ferme des peupliers, Ferme des blés d'or, Ferme matinale, Ferme de la chapelle, Ferme centrale, Ferme des ruisseaux, Ferme belle vue, Ferme royale, Ferme beau rivage, Ferme bon air, Ferme des beaux plaisirs, Ferme du vieux moulin, Ferme des pins, Ferme de la vallée, Ferme beau regard.

Et en terminant, ce petit paragraphe de l'article de Terre et Foyer:

"Les touristes et les gens en vacances qui ont passé par Amqui cet été se souviendront certainement de la propreté, de l'ordre et de l'originalité des fermes de l'endroit. Mieux que par des campagnes officielles et des slogans éphémères, Amqui pourrait servir d'exemple aux régions agricoles pour l'embellissement d'un coin où l'on aime vivre".

Pourquoi ne pas faire de cette propreté, de cet ordre et de cette originalité des caractéristiques de nos centres et de nos fermes canadiens-français de l'Alberta?

Jean-Maurice OLIVIER

MEMOIRE DE L'A.C.F.A. --

(suite de la page 1)

français comme langue d'enseignement sur une base égale à l'anglais.

L'Association insiste également, si l'on veut donner toute leur valeur aux programmes bilingues, sur l'atmosphère qui devrait être le vrai reflet du caractère bilingue de l'école où l'on enseigne le français en sorte que les étudiants n'aient pas l'impression que l'anglais est la langue dominante dans cette école. Le degré d'atmosphère française dans une école dite bilingue devrait être tel que les étudiants puissent mettre en pratique tout au cours de la journée le français appris en classe. On peut même aller jusqu'à dire que pour élever le français au même niveau que l'anglais - qui demeure la langue ambiante en général - il faudrait insister beaucoup plus sur l' "atmosphère française" de l'école, ce qui ne veut pas nécessairement dire que l'école serait une "école française", l'atmosphère française n'étant qu'un moyen d'assurer un meilleur bilinguisme. Cela permettrait aux étudiants d'entendre et d'utiliser librement la langue française à l'extérieur des classes, d'en faire un usage pratique au niveau de la communauté étudiante, chose qu'ils n'ont que très peu à l'extérieur de l'école surtout si les parents sont des unilingues anglais. Les professeurs des écoles bilingues devraient pouvoir être le reflet de telles écoles et devraient pouvoir converser facilement dans les deux langues.

L'Association est consciente du fardeau financier accru nécessité par une éducation bilingue et espère qu'avant trop longtemps certains fonds seront disponibles à cet effet; elle encourage donc la Commission des Ecoles Séparées à poursuivre ses démarches en vue d'obtenir les fonds nécessaires des autorités concernées.

L'Association reconnaît aussi les difficultés rencontrées par la Commission dans son désir de poursuivre un programme d'enseignement bilingue adéquat. Elle apprécie tous les efforts faits en ce sens dans le passé et espère que la Commission continuera à développer le programme bilingue de façon à servir le mieux possible les populations francophone et anglophone d'Edmonton.

Roger Motut,
Président.

21 novembre 1969

Inspirées des recommandations de la Commission B B

Modalités du programme fédéral de financement du bilinguisme

A - Principe général

La recommandation 26 énonce une proposition générale selon laquelle le gouvernement fédéral devrait accepter le principe de la prise à sa charge des dépenses supplémentaires qu'entraîne l'enseignement dans la langue de la minorité de langue officielle. Nous retrouverons à l'examen des autres recommandations les répercussions financières et la signification d'un tel principe

B - Ecoles primaires et secondaires

La recommandation 27 propose une formule qui pourrait servir au calcul des dépenses et de l'aide financière fédérale relatives aux écoles de la minorité de langue officielle. La formule proposée recommande que la subvention fédérale aux provinces pour les écoles de la minorité de langue officielle soit établie en fonction du nombre d'élèves qui les fréquentent et fixée à 10 pour cent du coût moyen de l'enseignement par élève dans la province. Le gouvernement fédéral accepte le principe selon lequel une subvention devrait être accordée aux provinces en raison des dépenses supplémentaires entraînées par les écoles de la minorité linguistique. Toutefois, nous croyons que la formule d'évaluation proposée dans la recommandation nécessitera de nouvelles études et la poursuite des discussions avec les provinces.

C - Formation des maîtres

La recommandation 28 propose que les subventions fédérales versées au Québec, à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick pour les écoles normales de la minorité de langue officielle, soient établies en fonction du nombre d'élèves qui les fréquentent et fixées à 10 pour cent du coût par élève, plus 10 pour cent des dépenses d'immobilisation qui seront engagées. Encore une fois, conformément au principe selon lequel le gouvernement fédéral accepte de fournir son aide relativement aux dépenses supplémentaires entraînées par les écoles de la minorité linguistique, nous sommes disposés en principe à accepter cette recommandation et à étudier les conséquences avec les provinces.

La recommandation 29 a trait à une école normale à Moncton pour les futurs enseignants des provinces maritimes, ainsi qu'une école normale pour les provinces de l'Ouest. On recommande que la subvention du gouvernement fédéral aux provinces soit de 25 pour cent du coût afférent à chaque élève fréquentant chacune des deux écoles normales. On recommande également une subvention fédérale couvrant 75 pour cent des dépenses d'immobilisation d'une école normale en vue de desservir les provinces de l'Ouest. En ce qui concerne l'école normale de Moncton, on recommande une subvention couvrant 50 pour cent des dépenses d'immobilisaton imputables à la présence d'élèves venant de l'extérieur de la province. Nous sommes disposés à accepter que cette recommandation serve de base de discussion avec les provinces, persuadés qu'elles ont vraisemblablement des commentaires au sujet du nombre d'écoles, de leur emplacement et de leur financement.

Les recommandations 41 et 42 ont trait à la création de centres d'étude de la langue seconde et d'un bureau interprovincial de ces centres. La recommandation 41 propose l'octroi au bureau interprovincial d'une subvention du gouvernement fédéral. La recommandation 42 propose le partage entre le gouvernement fédéral et celui de la province intéressée des dépenses d'immobilisation relatives aux centres d'étude de la langue seconde. Nous sommes disposés à accepter les principes sur lesquels reposent ces recommandations et à discuter avec les provinces de leur mise en application. Afin de favoriser davan-

(suite à la page 8)

Le courrier de Noël: mise sur pied d'un service supplémentaire

Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a annoncé la mise sur pied d'un service supplémentaire pendant la période de Noël afin d'accélérer la circulation des quelque 300,000,000 pièces de courrier qui vont venir s'ajouter au volume normal.

Afin d'aider les clients dans l'achat de timbres-poste, de mandats et dans les autres opérations postales de Noël, le service de guichet complet sera assuré dans tous les bureaux de poste pendant trois samedis consécutifs: le 6 décembre, le 13 décembre et le 20 décembre. Le service de distribution par facteur et de livraison des colis postaux sera également entièrement assuré en une tournée le samedi 13 décembre et le samedi 20 décembre. Ce service supplémentaire assurera une distribution plus rapide du courrier de Noël et décongestionnera les services postaux.

Cette décision a été prise après une série de consultations avec les syndicats.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tels.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

Le pape réitère son appel en vue de la création d'un fonds d'aide aux déshérités

CITE DU VATICAN - "Malheur à tous ceux qui dissipent leurs biens et leurs revenus pour des dépenses scandaleuses, qu'il s'agisse du luxe ou de la guerre", a déclaré Paul VI à l'issue d'un office pontifical célébré à St-Pierre, à l'occasion de la "journée d'actions de grâce" des paysans d'Italie, en présence de mille membres de la FAO et de quatre mille paysans.

"Malheur à ceux qui jouissent égoïstement de leurs richesses sans avoir le moindre souci des pauvres, et ces pauvres ne sont pas seulement des personnes, mais des familles, des classes sociales, des peuples".

Le pape a alors renouvelé solennellement son précédent appel en vue de la création d'"un grand fonds mondial, alimenté par une partie des dépenses militaires pour venir en aide aux déshérités. Quant à nous, a-t-il poursuivi, malgré la faiblesse de nos moyens, nous avons voulu créer un fonds "populorum progressio" pour manifester toute l'importance que nous y attachons et l'urgence qui s'attache à cette réalisation."

Paul VI a alors rappelé "le cri de notre encyclique "Populorum Progressio": quand tant de peuples ont faim... tout gaspillage public ou privé, toute dépense d'ostentation nationale, toute course épuisante aux armements devient un scandale intolérable. Veuillent les responsables nous entendre avant qu'il ne soit trop tard".

Saluant d'autre part, "l'admirable effort" de la FAO, le pape a dit: "nous voyons combien vous avez conscience des grands besoins de la plus grande partie de l'humanité, qui est sous-développée (...) nous voulons aussi faire nôtre votre appel en faveur des affamés et coopérer à votre action par l'exhortation. A tous, aux peuples, aux riches, aux producteurs, aux responsables de la politique et de l'économie, aux jeunes... nous adressons notre appel en faveur de l'humanité souffrante".

"Nous pouvons encore vous donner quelque chose qui soit davantage nôtre, a ajouté le souverain pontife en évoquant "les initiatives positives déjà prises": une parole d'espérance. Nous savons tous que ce lendemain de la première décennie du développement est marqué par un certain désenchantement. C'est vous dire de combien d'espoirs vous êtes porteurs et combien lourde est votre responsabilité. Soyez-en bien persuadés: vous réussirez si vous persévérez. Il vous appartient, en effet, de seconder un dessein déjà préparé dans la sphère de la destinée humaine, celui de la providence, cette intention bienfaisante de Dieu, toujours prompt à répondre à nos sollicitations intelligentes et courageuses. Nous vous le disons avec force: osez avec sagesse et hardiesse et vous provoquerez ainsi l'action de notre père céleste. Car votre activité ne peut se réduire à quelque chose de profane elle est aussi, à sa manière, une prière: "donne nous aujourd'hui notre pain de ce jour...".

Paul VI a conclu en accordant la bénéfiction apostolique à la conférence générale de la FAO qui tient actuellement sa quinzième session à Rome.

Le prêtre doit-il se marier?

LA question a été posée à tout le monde par la radio et la TV: "Qu'est-ce que vous pensez du mariage des prêtres?" Chacun y est allé de son point de vue infaillible basé sur son sentiment personnel. Désormais, on sait que le pape demeure le seul qui ne jouisse pas de l'infaillibilité. C'est la revanche... De petits et grands théologiens ont parfois idéalisé le mariage: ce serait la seule formule et la formule magique d'épanouissement, de réalisation de sa personne. Voici un autre point de vue: une lettre d'une femme qui a épousé un prêtre. Ici, plus de théorie, plus de rêve en couleur. C'est la réalité vécue. La lettre a paru dans un journal italien: Osservatore della Dominica du 23 mars et reproduite ici et là depuis.

Les journaux ont lancé une campagne: "Les prêtres, mariés ou non?". J'ai tout lu attentivement. Par cette humble lettre, je ne réponds pas aux prêtres, mais à toutes ces femmes ou jeunes filles qui pensent construire leur vie avec l'un d'eux. "J'ai cru, moi aussi, construire ma vie "avec l'un d'eux". Il était beau, bon et gentil, et moi j'étais seule.

"Maintenant, je vis avec lui. Je ne suis plus seule... vue de l'extérieur. Mais à l'intérieur, quelle triste solitude, quelle angoisse! Lui, il ne dit plus la messe. Il est "dehors", mais peut-être n'a-t-il jamais été aussi proche de Dieu que maintenant. Avec moi, il est toujours bon et gentil. Mais il ne m'appartient pas. Il ne m'a jamais appartenu. L'homme qui était en lui était trop petit pour effacer le prêtre, et celui-ci servait un maître trop grand pour qu'il puisse l'oublier. Que de larmes j'ai versées! Dieu tiendra compte de ma souffrance continuelle et de mon remords.

"Je sais qu'un jour il s'en ira. Il retournera vers son ministère. Je resterai seule. Mais cette solitude sera comme une bénédiction et, en même temps, une douce expiation. Je voudrais expliquer à toutes les femmes qui seraient tentées d'imiter ma grande faute, qu'entre elles et le prêtre il y a un abîme infranchissable et qui se nomme: MAINS CONSACREES.

"Personne ne s'imagine ce que signifient ces simples paroles. Il faut l'expérimenter pour le croire.

"Il y a quelques jours, j'étais à la table. "Lui", il buvait un peu de vin dans son verre: le même geste que celui de la messe, mais avec une autre intention. Hier, il me disait que, dans la nuit, il avait rêvé à un troupeau dispersé, une brebis ici, une là. Puis il a ajouté: "Oui! Elles manquent de pasteurs..."

Comme vous voyez, amies qui me lisez, plus que jamais, "lui", IL EST A DIEU. Désormais, moi, je ne suis que le souvenir de son péché.

Amies, laissez les prêtres. Ils appartiennent à Dieu.

Nous ne pouvons pas faire la guerre contre Dieu. Tôt ou tard, il est toujours vainqueur.

C'est un point de vue vécu! Il en vaut bien d'autres.

Les changements dans les rapports entre le pouvoir et la base ne doivent pas mener à la désobéissance

Il est juste de changer, en les perfectionnant les rapports entre le pouvoir et la base, selon les voeux du Concile de Vatican II, mais cela ne doit pas mener de l'obéissance à la désobéissance, a déclaré en substance le pape Paul VI devant plus de 3,000 fidèles réunis pour son audience générale hebdomadaire. S'il est juste de démocratiser l'Eglise, a-t-il ajouté, il ne faut pas oublier que l'Eglise n'est pas d'origine démocratique et que le pouvoir y vient de Dieu.

Le Souverain Pontife reprenait le second "volet" de son allocution de la semaine dernière, où il avait traité du respect de la tradition au sein de l'Eglise, avant d'évoquer la nécessité de sauvegarder l'obéissence.

"Le lien institutionnel entre le pouvoir et l'obéissance établi par l'Evangile, bien avant le droit canon, est lui aussi, victime de la mode actuelle de la contestation sociologique, a déclaré d'abord le pape. On veut le changer, le minimiser. Mais son origine divine est si claire que nul ne peut la nier. On peut le changer, le corriger, mais en vue de le perfectionner."

"Quiconque est responsable dans l'Eglise et y exerce une autorité quelconque se déclare prêt à ce perfectionnement, en harmonie avec les voeux du Concile, a poursuivi le Saint-Père. Déjà, nous sommes sur la voie de sa mise en oeuvre claire et honnête".

Limites

"Mais il y a des limites, a affirmé le pape. Il existe certains pseudo-concepts dont nous devons nous méfier. Par exemple, on dit qu'autorité est service. C'est très juste, mais, dans l'Eglise, l'autorité est "pour" le service des frères, non "au service" d'autrui. C'est-à-dire que le but de l'autorité est le bien des autres, mais les autres ne sont pas la source de l'autorité. Dans l'exercice de son autorité, l'Eglise, pour user d'un terme courant, est démocratique dans son but et sa raison d'être, non dans son origine. Son pouvoir ne dérive pas de ce qu'on appelle la base, mais du Christ, de Dieu, devant Lequel, Seul, elle est responsable".

Paul VI a souligné, à ce sujet qu'une conséquence de ce principe est que "le pouvoir dans l'Eglise ne doit par revêtir les formes historiquement variables qu'il connaît dans le gouvernement de la société civile, lorsqu'un homme a simplement la charge de légaliser ce que la communauté a élaboré et décrété. Le pouvoir, dans l'Eglise, garde la liberté et l'initiative que le Seigneur a conférées aux apôtres, à la hiérarchie..."

"C'est pour cela, a-t-il ajouté, que, quand on dit qu'on ne conteste pas, dans l'Eglise, l'autorité comme telle, mais la façon de l'exercer, on a raison - à condition que la recherche de cet exercice idéal n'autorise pas l'affranchissement, c'est-à-dire, la désobéissance."

"Le dialogue lui-même, dont on parle aujourd'hui, a poursuivi le Saint-Père, est excellent dans la mesure où il respecte la personne ou la collectivité, sans "paralyser l'exercice normal de la direction responsable, sans substituer normalement le libre examen du seul fidèle au jugement du pasteur ou du maître ou exiger une quasi-copropriété de l'autorité, qui rende celle-ci inutile et irresponsable".

Corollaire à la 3e réflexion sur "la misère dans le monde"

Vatican II vaudrait d'être cité en maints endroits. Voici trois textes. Dans le décret sur les laïcs, les #8 et 13: "Partout où se trouvent ceux qui souffrent du manque de nourriture et de boisson, de vêtements, de logement, de remèdes, de travail, d'instruction, des moyens de mener une vie vraiment humaine, ceux qui sont tourmentés par les épreuves et la maladie, ceux qui subissent l'exile et la prison... la charité chrétienne doit les chercher et les découvrir, les réconforter avec un soin empressé, et les soulager avec une aide adaptée... Les laïcs disposent insensiblement tous les coeurs à l'action de la grâce du salut par cette vie de charité fraternelle qui leur fait partager les conditions de vie et de travail, les souffrances et les aspirations de leurs frères."

Le décret sur l'Eglise maintenant (#7): "Si un membre de l'Eglise a quelque souffrance à supporter, tous les membres souffrent avec lui; si un membre est honoré, tous les membres partagent sa joie".

Devant ces textes, on ne peut être indifférent à la sous-alimentation et au sous-développement, au Biafra et au Vietnam, aux pauvres qui nous entourent.

La puissance financière du Vatican: légende

CITE DU VATICAN - Les chiffres astronomiques au sujet de la puissance financière du Saint-Siège "sont totalement légendaires", a affirmé l'Osservatore Della Domenica.

L'hebdomadaire répond ainsi à un lecteur au sujet des bruits rapportés par certains journaux parmi lesquels des périodiques financiers faisant autorisé en la matière. Les évaluations impressionnantes citées dans ces articles "dénotent un manque de sérieux et en définitive portent tort à ceux qui y croient", affirme l'Osservatore Della Domenica.

Evoquant les "difficultés que connaît le Saint-Siège en ce qui concerne les rétributions de ses employés avec ses rentrées ordinaires", l'hebdomadaire indique: "Les rentrées extraordinaires, dons, denier de Saint-Pierre - alimentent les oeuvres d'assistance et de charité du pape et les autres initiatives de l'Eglise dans le monde. Quant aux trésors d'art et de science qui se trouvent au Vatican, dans les musées, bibliothèques et archives, ils ne sont pas monnayables. Ils constituent un patrimoine culturel de l'humanité que le Saint-Siège a la responsabilité de conserver dans l'intérêt de tous, et il ne s'agit pas d'une charge légère."

MESSES

Trente grand-messes seront offertes durant le mois de novembre -- mois dédié aux fidèles trépassés -- dans les églises paroissiales d'Edmonton, pour le repos des âmes dont les restes mortels reposent dans les cimetières catholiques suivants:

SAINT-ANTOINE
106e rue et 53e avenue (Edmonton-sud)

SAINT-JOACHIM
107e avenue et 117e rue (Edmonton-nord)

SAINTE-CROIX
Route de Saint-Albert

Edmonton Catholic Cemeteries

11237 avenue Jasper Tél.: 482-3122

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
9h.00 — 10h.30 — 12h.00
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue —
9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Un mariage au Foyer Youville

Le 8 novembre dernier fut célébré au Foyer Youville de St-Albert le mariage de Mme Eva Desnoyers à M. Denis Goulet. Il s'agissait du premier mariage célébré au nouveau Foyer, ouvert depuis cinq ans et il va sans dire que toute la maison était en fête. A cette occasion, la chapelle était décorée de chrysanthèmes blanches et d'oeillets rouges.

Les nouveau-mariés sont pensionnaires du Foyer depuis à peu près un an; ils ont fait de leur chambre un endroit où il fait bon vivre et où tous leur nombreux amis sont les bienvenus.

M. Goulet a vécu à la Rivière-la-Paix de 1915 à 1960; il y exerçait le métier de barbier, possédait une Salle de billards et faisait aussi de l'immeuble. Son épouse est décédée il y a deux ans. Le couple avait eu un fils qui, après avoir fait la guerre durant cinq ans, se maria à une Anglaise et eut deux fils. Il décéda sur la terre de son père à la suite d'un accident survenu au moment où il utilisait une moissonneuse-batteuse; par la suite, sa veuve retourna en Angleterre en compagnie de ses enfants.

Mme Desnoyers, elle, fut institutrice dans l'est du pays, puis à Morinville et à Legal avant son premier mariage.

A l'occasion du mariage, les deux neveux de M. Goulet, Victor et Hector, étaient présents en compagnie de leurs épouses. Tous deux demeurent à Edmonton. Toute la famille de Mme Goulet était présente, c'est-à-dire ses six filles et trois garçons. Sa soeur, Sr Eugénie Montpellier du Lac LaBiche, ses trois frères et ses belles-soeurs étaient aussi présents. Etaient aussi présents, le R.P. Serrurier, aumônier du Foyer ainsi que plusieurs Religieuses de la maison. M. et Mme Gérard Desnoyers étaient témoins.

La famille Goulet offrit à ses parents une jolie lampe sur pied et la famille Desnoyers deux jolies chaises berçantes. Les mariés reçurent aussi plusieurs autres beaux cadeaux.

M. Edmond Pelletier, Mme A. Tellier et son fils Thomas réjouirent tout le groupe réuni avec leur violon et guitares. De fait, la musique était si entraînante que quelques-uns qui n'avaient pas dansé depuis trente ans ne purent résister cette fois.. y compris le marié!

M. Richard Fritze était maître de cérémonies et il y eut aussi petit discours de l'aumônier.

Les mariés se rendirent ensuite pour quelques jours à Edmonton, avec tous les meilleurs souhaits des membres de la Maison.



Voici l'exception qui confirme la règle: un canard qui ne pouvait pas nager! Ajoutons toutefois que ce n'était pas de sa faute... Robert Todd l'a en effet rescapé des eaux du lac Ontario lorsqu'il s'est aperçu qu'il allait s'y noyer et a immédiatement constaté que ses plumes étaient saturées d'huile et de poussière cueillies dans les eaux polluées du lac.

CALGARY

Lors de son récent passage à Calgary, M. le Dr et Mme R.W. Klassen ont eu le plaisir de recevoir le R.P. Valérien Gaudet, o.m.i., ancien Recteur du Collège St-Jean et maintenant chargé des Missions oblates, à Rome, ainsi que le R.P. E. Drouin, o.m.i. et quelques anciens du Collège.

*****

Nos souhaits de prompts rétablissement à Mme Lucille Broyers qui est maintenant de retour chez elle après un séjour à l'Hôpital Général.

*****

Nous vous rappelons que si vous avez des nouvelles à faire publier dans le Franco-albertain, vous devriez téléphoner au numéro suivant: 255-8081.

L'adolescent n'est pas un criminel parce qu'il a goûté à la marijuana

OTTAWA - Toute législation qui permet à un homme ivre d'écraser un enfant avec sa voiture et de s'en tirer avec trois mois de prison et fait d'un étudiant un criminel passible de deux ans d'emprisonnement parce qu'un soir il a décidé de goûter à une cigarette de marijuana est, de toute évidence, une législation tout à fait stupide et inacceptable. C'est ce qu'a déclaré un des membres de la commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non-médicales, M. Ian Campbell, doyen de la faculté des arts à l'université Sir George Williams.

On se rappelle qu'il y a environ un an, le ministre de la santé M. Munro, avait déclaré de son côté: "L'adolescent qui goûte à la drogue dans une sortie du samedi soir parce que quelqu'un lui offre une cigarette - et que tout le monde fait la même chose - est peut-être bien peu sérieux, mais ce n'est sûrement pas un criminel, du moins, pas dans le sens que je donne au mot criminel".

Alors que la possession de marijuana peut impliquer des sentences allant jusqu'à six ans d'emprisonnement, toute une variété d'autres drogues comme le LSD, le DMT, le DMA et toute la famille des amphétamines semble causer beaucoup plus d'inquiétude dans certains milieux, d'autant que les jeunes ont tendance à les essayer de préférence, puisque la possession de ces drogues non narcotiques pour usage personnel n'est pas passible d'emprisonnement.

Marie-Reine

Un nouveau conseil paroissial fut élu, dimanche le 2 novembre. Il est composé de M. Ladislas Rodrigue, président, Mme Napoléon Proulx, vice-présidente, Mme Charles Desrosiers, secrétaire, M. Paul Belzile et Mme Jules Chabot. Pour les jeunes: Mlle Jeanne Desbiens et M. Léon Lepage. Félicitations à tous.

*****

Ont récemment été hospitalisés à l'hôpital de Peace River: notre curé, le R.P. Huguerre, Mme Fénélon Belzile et son bébé, ainsi que M. Marc Chouinard. M. Fénélon Belzile est présentement hospitalisé au même hôpital. Nos voeux de bonne santé à ces malades.

*****

M. et Mme Gérard Lambert de Drummondville, Québec, sont présentement en visite chez M. et Mme Fernand Lambert.

*****

M. et Mme Gérard Chouinard se sont rendus à Edmonton visiter M. et Mme Donald Chouinard. Ils en ont profité pour rendre visite à des amis. Etaient aussi de passage à Edmonton, M. et Mme Laitus et leur fils Roland.

*****

Le 10 novembre est décédé subitement à Peace River M. Wilfrid L'Heureux, autrefois de notre paroisse. Il était âgé de 69 ans et 8 mois. Le service fut chanté en l'église de Marie-Reine, vendredi le 14 novembre, par le R.P. Lorran, curé de Peace River. L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse. Il fut enterré auprès de son épouse qui l'avait précédé dans la mort en décembre 1965. Ses six enfants étaient tous présents ainsi que plusieurs parents et amis. Ses enfants sont: Mme M. Lavoie (Yvette) d'Edmonton; Mme W. McCaffrey (Collette) de Peace River; Mme Clide Jones (Aline) de Salmon Arms, C.-B.; ses trois fils: Lloyd et Camille de la Colombie-Britannique et Roland d'Edmonton. Il laisse également 24 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

A tous les membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

Orientation familiale

"Mon enfant... le plus fin!"

Il n'y a pas de doute que vous étiez l'enfant le plus fin, le meilleur, le plus intelligent, etc... lorsque vous étiez encore à l'école, ou encore lorsque vous demeuriez dans telle ou telle région ou rue du quartier! (ceci évidemment, selon l'évaluation de votre propre père ou mère...) Et vous êtes demeuré ce genre d'enfant jusqu'au jour où vous avez été obligé de prouver que vous étiez le plus fin, le meilleur et le plus intelligent... et peut-être que vos parents n'ont pas trop facilement compris pourquoi vous ne pouviez pas agir selon leurs légitimes aspirations! Eventuellement, vous êtes devenu le p'tit gars bien ordinaire, plein de "pep", joueur de tours, un peu menteur parfois, agissant souvent selon vos propres goûts, et non selon ce à quoi s'attendaient vos parents!

Et bien! l'histoire se répète... Vous voilà maintenant rendus au temps où votre propre enfant court partout parmi ses amis et voisins, et le vôtre est encore le plus fin, le meilleur, et vous savez, le plus intelligent! presque trop intelligent pour son âge! (très probablement comme sa mère... ou son père...) "Tu sais mon gars, lorsque j'avais ton âge... ou quand ton père avait ton âge!"

Au risque de fair un peu mal aux parents, je vous dis que vous n'aidez pas votre enfant si vous agissez ainsi! Vous lui aidez encore moins si vous croyez vraiment qu'il a toutes ces qualités suprêmes. Si c'est votre plus vieux surtout, vous avez tendance à lui attribuer une foule de qualités.

Qu'on me comprenne bien cependant: je ne dis pas qu'il ne faut pas être ambitieux... et souhaiter le mieux pour votre enfant, mais de grâce, laissez-lui la chance de se faire valoir au milieu de son petit monde... et simplement parce qu'il est VOTRE enfant ne le rend pas le plus fin, le meilleur et le plus intelligent! Notre monde actuel connaît de plus en plus la compétition... laissez-lui la chance de relever le défi de la vie, même le défi de votre propre sang, de votre propre famille... mais en même temps, ne lui donnez vous-mêmes que ce que vous avez de meilleur... sans "gâter le pauvre enfant!

Guy Goyette, Directeur,
Service d'Orientation Familiale,
Dist. Mun. Smoky River.

DU TIC AU TAC

Monsieur et madame se querellent puis ils en viennent aux mots aigres-doux. A la fin, monsieur dit à sa femme:

-Tu parles vraiment un langage d'idiote.

-Certainement, répond la femme, il faut bien cela pour que tu puisses me comprendre.

Liturgie des funérailles pour le P. Amédée Nadeau, o.m.i.

CAP-DE-LA-MADELEINE - Le 10 novembre, au Sanctuaire Notre-Dame du Cap, avait lieu la liturgie des funérailles pour le P. Amédée Nadeau, o.m.i., décédé le 7 novembre, à Ste-Agathe-des-Monts, à l'âge de 69 ans et 9 mois.

Le P. A. Nadeau était natif de St-Narcisse, comté de Lotbinière. Après ses études classiques au collège de Lévis, il fit son noviciat à Ville La Salle et poursuivit ses études philosophiques et théologiques au scolasticat St-Joseph, à Ottawa. Il termina sa théologie à Lebret et fut ordonné prêtre il y a 40 ans, soit le 29 mai 1929. De 1931 à 1967, il fut professeur au Collège St-Jean d'Edmonton (Alberta). A la fin de sa vie, il fut secrétaire à la Maison provinciale de la province Alberta-Saskatchewan et s'occupa activement de la cause du frère Antoine.

Depuis plusieurs années, le P. Nadeau se rendait dans l'est du Canada afin de donner des cours à l'Université d'Ottawa ou encore pour en suivre. Il ne manquait jamais, depuis l'année mariale de 1954 particulièrement, de se rendre au Sanctuaire Notre-Dame du Cap pour faire non seulement son pèlerinage annuel mais encore pour aider au ministère des confessions.

La concélébration qui groupait quatorze Oblats et Prêtres séculiers, était présidée par le P. François Nadeau, o.m.i., vicaire à Notre-Dame de Hull et petit-cousin du défunt. Le président de l'assemblée était assité des PP. Valérien Gaudet, o.m.i., secrétaire permanent de la Commission de Pastorale (Rome) et Yvon Levach, o.m.i., représentant du R.P. Georges-Marie Latour, o.m.i., provincial de la province Alberta-Saskatchewan.

A l'occasion de la brève homélie qu'il fit à l'adresse des membres de la famille Nadeau, de plusieurs parents et amis et des centaines de connaissances et de pèlerins qui remplissaient le Sanctuaire et son annexe, le P. François Nadeau dit en substance: "Je pense que nous devons tous être fiers d'accompagner, ici, un frère de marque, un Oblat authentique, un vrai prêtre du Seigneur et un éducateur de carrière.

"Le P. Amédée a été un homme remarquable de bonté, d'accueil des autres, de charité, un confident et un conseiller recherché. Comme Jésus, il a été un homme doux et humble de coeur.

"Profonde a été sa foi, intense sa dévotion à la Ste-Vierge, à Notre-Dame du Cap qu'il a visitée si souvent; intenses sa dévotion au saint Rosaire et son amour de la sainte messe, à tel point qu'il redoutait de voir arriver le jour où il ne pourrait plus offrir le saint Sacrifice.

"Puis-je vous inviter à substituer en vos coeurs, aux sentiments de tristesse que vous éprouvez normalement, des sentiments de joie réelle, à la pensée que notre frère Amédée a complété maintenant son pèlerinage terrestre et qu'il est entré dans la Patrie céleste. "Nous devons être dans la joie à la pensée que le P. Amédée vit plus que jamais. Il est absent simplement, mais nous le reverrons..."

Après la liturgie des funérailles, l'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse Ste-Marie-Madeleine, au Cap-de-la-Madeleine. "Que le Seigneur fasse resplendir sur lui la lumière éternelle."

Gabriel Destrempe, o.m.i.,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

McLENNAN

Après un séjour de trois semaines à Vancouver et Kelowna, Mme A. Tanguay est revenue chez elle. Elle était accompagnée de ses deux soeurs et se dit enchantée de son voyage. M. J. Lonfat s'est aussi rendu à Vancouver et à Penticton où il a visité son fils Martin et sa famille. Martin possède une ferme à fruits à Penticton.

*****

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme F. Giroux, qui après avoir passé de nombreuses années sur leur ferme, se sont retirés dernièrement au village.

*****

L'oeuvre n'est jamais sans épreuves... McLennan encore une fois a subit une perte importante, soit la destruction complète par un incendie du Dépôt de bouteilles survenue au courrant de la semaine.

*****

Malgré les épreuves, le village garde l'espoir. On nous annonce l'ouverture du restaurant de l'Hôtel McLennan, dimanche, le 30 novembre. En plus de la cuisine canadienne, on y servira des mets chinois. Bon succès!

*****

Le 8 novembre, à la Cathédrale St-Jean Baptiste, fut célébré le mariage de Mlle A. Lussier, fille de M. et Mme E. Lussier de McLennan et de M. P. Majer, fils de M. et Mme F. Majer de Mayorthorpe. Le Révérend Père Beaupré, curé de Whitecourt et ami du marié, bénit l'union. Cette cérémonie a pris un cachet spécial car on a aussi célébré le 31e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Lussier qui avec les nouveaux mariés ont reçu la sainte communion au pied de l'autel suivant le nouveau rituel. Le banquet, sous la direction de Mme R. Beaudet, réunissait de nombreux parents et amis, ainsi que le Révérend Père Lessard qui rendit hommage à M. et Mme Lussier et leur famille, étant tous de ses anciens paroissiens. Le nouveau couple, après un voyage aux Chutes Niagara, demeureront à Whitecourt. Tous nos voeux de bonheur!

*****

M. Gordon Kelly, fils de M. et Mme F. Kelly, fut récemment nommé directeur des programmes et gérant des finances de la station de télévision CFRN de Calgary.

M. Georges Gagné s'est rendu à Edmonton pour assister aux funérailles d'un très bon ami M. Odilon Morin. A cette famille, si bien connue à McLennan, nous offrons nos condoléances.

Le 21 novembre, M. R. Cordel de Peace River, et M. et Mme V. Frey, se sont rendus par affaires, à Atekameg, une mission indienne où le Révérend Père Fillion, fils de M. J. Fillion de Donnelly, et les religieuses de la Sagesse, déploient un inlassable dévouement afin de porter la lumière de l'Evangile. M. Cordel et M. et Mme Frey gardent un très bon souvenir du chaleureux accueil qu'ils ont reçu dans cette mission.

FALHER

M. et Mme Richard Boisvert sont les heureux parents d'un fils, leur premier-né, baptisé Robert, Paul. Parrain et marraine M. et Mme Paul Boisvert, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Ludger Girard sont les heureux parents d'une fille, baptisée Doris, Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Roy, grands-parents.

Le 30 novembre aura lieu notre bazar paroissial. Donc dimanche prochain, dans l'après-midi, il y aura des amusements de toutes sortes pour les jeunes et les moins jeunes. Comme d'habitude, il y aura le souper à la dinde, pour tous ceux qui viendront après le souper, il y aura soirée de bingo et autres amusements. Bienvenue à tous les gens de la paroisse, et une invitation spéciale aux paroisses environnantes.

Le 8 novembre dernier, Mlle Louise Boisvert, fille de M. et Mme Noël Boisvert de Falher, unissait sa destinée à M. Terry Woroniuk, fils de M. et Mme Nick Woroniuk. Les filles d'honneur étaient ses deux soeurs Patricia et Emilie. Elles étaient accompagnées de MM. Arthur Froster et Ralph Igosthien. Le mariage fut béni par le R.P. Richer, curé de la paroisse. M. Michel Gervais touchait l'orgue et chanta un Ave Maria.

Après la cérémonie, tous se rendirent à la salle paroissiale pour le banquet. Plus de 100 invités ont assisté à la cérémonie. Après le souper, il y eut danse à la salle du village. Les nouveaux époux partirent en voyage à Vancouver. A leur retour, ils résideront à Peace River. Nos meilleurs voeux de bonheur!

AUDIENCE

Le Vatican accueille environ 20,000 personnes par semaine pour l'audience hebdomadaire du pape Paul VI.

Evénements

1er DECEMBRE

Messe et assemblée mensuelles régulières de la Société Mater Christi, à 8h. p.m. à l'Atonement Home, 11035 - 92e rue, à Edmonton.

A la messe

VA-T-ON SE DONNER LA MAIN?

C'est le Jeudi saint 1969 que S.S. Paul VI approuva la nouvelle formule de la Messe qui entrera en vigueur, au Canada, dimanche prochain. Voici quelques paragraphes qui vont nous aider à comprendre les quelques changements de la Messe.

"...Mais depuis longtemps déjà a grandi et s'est répandu dans le peuple chrétien le renouveau liturgique qui, selon le mot de Pie XII, doit être regardé comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur LE TEMPS PRESENT, un passage salutaire du Saint-Esprit dans son Eglise; ce renouveau a montré clairement aussi que les formules du Missel romain devaient être révisées et enrichies".

Et le Saint-Père cite quelques textes du Concile, ordonnant la révision de la Messe 'afin que soit facilitée la participation pieuse et active des fidèles'.

"On a aussi rétabli... certaines choses qui avaient disparu sous les atteintes du temps... par exemple le rite pénitentiel ou acte de réconciliation avec Dieu et avec les frères au début de la messe."

"Nous espérons cependant que ce Missel sera reçu par les fidèles comme un signe et un instrument de l'unité mutuelle de tous: de la sorte, dans la grande diversité des langues, une même et unique prière montera vers le Père des cieux, par notre grand-prêtre, Jésus-Christ, dans l'Esprit, comme un encens d'agréable odeur."

LE RITE DE LA PAIX

La Salle de presse du Saint-Siège commente brièvement le rite de la paix. "Le rite de la paix est ainsi ordonné: en premier lieu, le prêtre demande à Dieu le don de la paix pour l'Eglise et le monde par la prière: "Seigneur Jésus-Christ, qui as dit à tes apôtres: je vous laisse la paix, je vous donne ma paix..." Puis il adresse aux fi-

(suite à la page 16)

DISQUES FRANÇAIS

Vous voulez jouir du superbe Adamo... de l'étonnante Mireille Mathieu... du chansonnier Jean-Pierre Ferland? Eh! bien, la classe de Français 31 de l'Ecole Routhier, de concert avec la Coopérative de Falher, vous offre l'occasion de vous procurer des disques de ces chanteurs et chansonniers célèbres, Français ou Canadiens-français, pour les Fêtes.

Pour obtenir les disques de votre choix, veuillez téléphoner, le soir, à:

Renée Johnson (837-8209)
Huguette Boulet (925-2163)

ou écrire à l'une ou l'autre de ces adresses:

Classe de Français 31,
a/s Ecole Routhier,
Falher, Alberta.

M. Albert Robertson,
Coopérative de Falher,
Falher, Alberta.

Compagnons demandés

Occasion unique pour un voyage à Québec et Montréal. Départ le 24 décembre et retour le 4 janvier à Edmonton. Le voyage s'effectuera en automobile. J'aurais besoin de trois passagers, avec permis de conduire de préférence. Les intéressé(e)s devront communiquer avec M. Gérard Malo, 9121 - 81e avenue, Edmonton 81, Alta. De plus amples informations vous seront alors données.



le 29 novembre, de 9h à 1h
au sous-sol du centre St. Joachim
Avec: Mlle Paulette Lorieau
et
"Les Musiquaires"
1.00 par étudiant
2.00 par adulte



Le Lieutenant Wendy Clay qui était jusqu'à présent la seule femme médecin au sein des Forces armées canadiennes en est aussi maintenant la seule femme-chirurgien. Agée de 27 ans, le Dr Clay est native de Terrace, en Colombie. Elle est affectée à la Base de Trenton où, il va sans dire, la presque totalité de ses patients sont des hommes.

Modalités du programme...

(suite de la page 4)

tage l'étude de la langue seconde, nous sommes disposés à envisager la création d'établissements plus nombreux que ne l'a prévu la Commission royale. De plus, nous estimons qu'il pourrait être avantageux de prévoir l'octroi de bourses modestes aux instituteurs qui fréquenteraient ces institutions de formation ou d'autres institutions analogues, afin que ces personnes soient véritablement en mesure de le faire sans trop de difficulté. Nous sommes donc disposés à discuter avec les provinces de tous les aspects d'un tel programme.

D - Enseignement universitaire

La recommandation 23 propose l'octroi de subventions fédérales aux étudiants appartenant à la minorité de langue officielle afin de leur permettre de suivre, dans leur langue, dans une université située hors de leur province, des cours qui ne sont pas donnés dans leur province. Nous sommes disposés à participer à la mise au point d'un programme de ce genre, ainsi qu'à discuter avec les provinces des modalités de la mise en oeuvre.

La recommandation 24, qu'il faut lire en même temps que la recommandation 23, prévoit le versement d'une subvention destinée à couvrir les frais supplémentaires que devra vraisemblablement supporter l'université qui accueillera des étudiants en provenance d'autres provinces. Les commissaires recommandent que la subvention soit équivalente à la subvention provinciale habituelle que reçoit l'université. Nous sommes disposés à accepter que soient versées des subventions à cette fin, de même qu'à discuter avec les provinces de l'importance des crédits et de leur répartition.

La recommandation 25 propose la conclusion d'accords entre les gouvernements fédéral et provinciaux et porte sur les mesures à prendre en vue de répondre à certains besoins des universités de langue française. Cette recommandation exigera sans doute un examen particulier. Nous croyons qu'il serait difficile d'évaluer l'importance de ces besoins sans une étude plus poussée. Nous proposons donc que l'on examine avec soin la nature et les divers aspects de cette question en fonction des disponibilités. Nous sommes disposés à étudier notre participation au financement de telles études.

La recommandation 30 porte sur les versements aux provinces d'une subvention fédérale équivalente à 10 pour cent des subventions accordées aux universités de la minorité de langue officielle. Nous sommes disposés également à accepter le principe de l'octroi de subventions fédérales à cette fin et à discuter les modalités avec les provinces.

Selon la recommandation 44, le gouvernement fédéral devrait assumer les frais d'un programme de stages d'un an que feraient, dans les universités de l'autre langue officielle, les étudiants qui se spécialisent dans cette autre langue officielle. Nous sommes disposés, une fois encore, à accepter cette recommandation, suivant des limites qu'il faudra évidemment fixer relativement au nombre d'étudiants qui pourraient bénéficier de ce programme et aux frais pour chaque étudiant. Nous espérons être en mesure d'examiner, avec les provinces, la possibilité de mettre en oeuvre un tel programme.

E - Conseil de recherches sur les langues

Enfin, la recommandation 46 a trait à la création, par le gouvernement fédéral, d'un Conseil de recherches sur les langues. Nous sommes disposés à accepter cette recommandation et à consulter les parties intéressées en ce qui concerne les répercussions que provoquerait la création d'un tel conseil, ainsi que la façon dont il pourrait le mieux satisfaire aux exigences de l'enseignement et de l'étude de la langue seconde.

• • TRIBUNE LIBRE • •

Ne devenons pas une épine dont il faut se débarrasser

M. le Rédacteur,

Au risque de me faire "bombarder" par les commentaires de mes frères qui ne seraient pas de mon avis, je vous soumets ces quelques pensées:

Je suis un parmi plusieurs Canadiens d'ascendance française qui, depuis quelques années, endurent en silence les déclarations inflammables de nos "leaders" québécois. Du haut de leurs trônes politiques, ils déclarent aux quatre coins du monde, que:

"Les Québécois de langue française se laissent mener par leurs confrères de langue anglaise!"

"Nous allons disparaître à moins d'adopter des mesures extrêmes d'affirmation!"

"Nos enfants n'ont pas d'égales chances de réussir ici à moins de plier l'échine et d'apprendre l'anglais!"

"Nous sommes une race de moutons parce que nous acceptons le bilinguisme dans notre province alors que la majorité de nos citoyens sont de langue française!"

"Nous devrions renforcir notre attachement avec la France, alors que peu d'entre nous sommes aussi capables d'admettre que nous en avons besoin..."

Il se renverse tellement plus de combustible qui fait brûler notre rage canadienne; mais le manque d'espace me dicte une limite et j'aimerais répondre à ces déclarations d'une façon profondément ressentie.

Je passe quarante heures par semaine avec des confrères de langue anglaise et pas une seule fois ne me suis-je senti "retardé" ou retenu à cause de ma connaissance du français et de l'anglais. Je n'en retire que de l'envie, de l'admiration.. et des amitiés durables.

Qui va disparaître?... Je peux parler français à mes frères de langue française, n'importe quand. Je peux faire de même avec ceux de mes frères de langue anglaise qui sont assez malins pour apprécier cette chance que je leur donne en tout temps... Je peux regarder des films français, lire des livres et des journaux français, en tout temps!... Personne ne me force à abandonner ma langue maternelle!...

Qui forcera mes enfants à plier l'échine?... Et depuis quand être capable de parler deux langues, est-ce plier l'échine? Si mes enfants n'apprécient pas l'avantage qu'ils ont de pouvoir apprendre l'anglais, (après tout, ils vivent en Amérique du Nord)... s'ils ne reconnaissent pas qu'en ce faisant ils auront la chance de réussir dans les deux milieux, soit de participer à la vie en Amérique dans toute sa grandeur... cela voudra dire que j'aurai enfanté des politiciens avides de pouvoir!... Mais je ne le crois pas. J'aime trop le Canada et l'amour est grandement contagieux dans mon foyer.

Il est vrai qu'il y a plus de Canadiens de langue française au Québec... Je le constate à chaque fois que je traverse ses centaines de villes et villages, au volant de la belle voiture que j'ai payée au moyen de chèques de paye qu'on m'a donnés en langue anglaise... Donc, nous avons la chance d'être capables de jouir de la vie et d'apprendre ses leçons telles qu'enseignées par les deux grandes races fondatrices de notre pays... Qu'y a-t-il de honteux à cela?...

Si la France veut investir chez nous, qu'elle le fasse!... Nous acceptons tous les investisseurs sérieux!... Mais qu'elle ne songe pas à vouloir reprendre possession d'un pays et d'un peuple qu'elle abandonna il y a 200 ans, aux mains d'un autre peuple qui lui, nous laissa grandir et épanouir avec liberté et fierté selon nos propres initiatives et à qui nous serions maintenant prêts à refuser le même geste?...

J'envoyai une lettre contenant les mêmes propos à un couple très bien connu du Québec et malgré que leurs commentaires ne fussent pas complètement "contre", ils dirent en effet que nous n'étions qu'un peuple d'employés!... Oui, peut-être, mais si nous voulons éventuellement sortir de cette classe et prendre le contrôle de ce qui nous entoure, ce n'est pas en nous clôturant que nous élargirons nos horizons!...

Ce sera en apprenant leur langue, en combattant à leur niveau et en démontrant que nous en savons vraiment autant qu'eux, que nous pourrons éventuellement nous accaparer les postes de contrôle, sortant ainsi de notre trop long rôle d'employés pour devenir des dirigeants!... Nous avons bien plus à gagner en maintenant notre position de Canadiens et en nous engageant dans une lutte qui nous verra combattre sur un champ de bataille vide d'un sang qui nous est cher, que de nous enfermer dans un enclos rempli d'êtres qui ne veulent pas nous quitter mais que certaines méthodes qui sont prêchées forceront à se défendre. Au risque de blesser un grand nombre des nôtres qui non seulement dépendent de leurs battements de coeur pour survivre, mais souvent mêlent leurs propres battements de coeur à ceux des nôtres qui parlent l'anglais...

Autre chose en passant... Je suis à l'emploi de l'une des plus grandes et importantes compagnies au Canada. Les hommes d'affaires qui la dirigent sont fiers de vanter les bons résultats qu'ils obtiennent aux cours de langue française qui sont maintenant requis de tous ceux qui veulent monter l'échelle du succès dans cette grande entreprise... canadienne, 80 pour cent anglaise... Nous avons démontré le fait que nous sommes une partie vibrante et nécessaire du beau grand pays qu'est le Canada en entier... Ne devenons pas une épine douloureuse dont il faut se débarrasser!

Gilles Charette,
Montréal.

Apostolat à la "Jean-Baptiste"

M. le Rédacteur,

Auriez-vous l'obligeance de publier la lettre qui suit, lue dans un journal québécois. Je suppose que ce n'est pas la coutume de reproduire ainsi les lettres d'autres journaux, mais je crois sincèrement que celle-ci intéressera un grand nombre de vos lecteurs.

Fidèle abonné.

*****

Il y a un certain temps, sous les auspices du Mouvement traditionnel Catholique Romain, des laïcs invitaient des prêtres de la province à une consultation sur le problème de l'enseignement pratique de la Catéchèse. Précisons qu'il s'agissait surtout du niveau secondaire, 8e, 9e et 10e années; et de la Catéchèse aux adultes.

Nous avons dit: "problème de l'enseignement pratique", c'est-à-dire de l'enseignement tel qu'il se donne et tel qu'il faut l'interpréter si on s'en tient à la lettre du manuel. Précisons encore que nous voulions étudier "Un Sens au Voyage", 10e année. Nous l'avons fait, le recueil en mains. Nous l'avons scruté sur la lettre du texte.

Ca vous surprend

Vous avez raison; partir de la Beauce à 2 heures p.m. pour revenir de Montréal à 2 heures après minuit... Pour étudier le problème de la Catéchèse? Oui, messieurs. Et sachez ceci: Ce sont des laïcs qui convoquaient la rencontre. Quels laïcs?... Des avocats, des psychiatres, des comptables, des journalistes, des hommes et des femmes. Et je tiens à le souligner: quelques-uns de ces laïcs, catholiques jusqu'à verser leur sang s'il le faut, quelques-uns sont les cerveaux les plus largement ouverts et les mieux informés de la province de Québec. Des vrais cerveaux-encyclopédies. - Incroyable! - Oui, ce sont eux qui nous invitaient, à titre de prêtres, ceux de la province qui voulaient et qui pouvaient.

Résultat

A l'unanimité, à cent pour cent, nous avons jugé, compris et conclu:

1- Dans toute l'histoire de l'Eglise du Canada, jamais l'unité de la Foi et l'unité de doctrine n'a traversé une pareille tempête, comparable à celle qu'a soulevée le renouveau catéchétique. Tempête dont personne n'accuse l'autorité religieuse qui a accepté et accordé qu'en 1960 on an-

(suite à la page 9)

Les assurés de la SSJB ne sont pas des Angers

M. le Rédacteur,

Dans mon village, ceux qui sont membres de la Société St-Jean-Baptiste le sont pour le $1,000 d'assurance qui, selon eux, ne leur coûte pratiquement rien. Ils sont loin d'être imprégnés des buts des dirigeants de la SSJB. Sur les 300 membres ou un peu plus qui résident dans notre localité, 95 p.c. sont des assurés. Quant à l'autre 5 p.c., ce sont des gens comme moi qui sont membres de par la gracieuseté de leurs ancêtres. Si cette chose est aussi générale dans le Québec que dans notre village, comment M. Angers peut-il dire qu'il est représentatif?

Quant à M. Lemieux, il invoque qu'à St-Léonard son mouvement a obtenu 76 p.c. des votes, mais il n'ajoute pas qu'il y a seulement 26 p.c. des inscrits sur la liste électorale qui ont voté, cela d'après les journaux.

Venons-en aux professeurs qui nous montent tout le tra-la-la que nous subissons ces jours-ci. Je puis en parler en connaissance de cause; j'en ai eus comme pensionnaires. Ils enseignaient aux jeunes de 6e et 7e années et ils n'étaient pas capables d'écrire sans faute. Avant l'élection provinciale de 1966, j'ai eu recours à leurs services et ils ne pouvaient même pas écrire les noms propres correctement. Ne me parlez pas de l'unilinguisme: j'en aurais trop à dire sur le sujet.

Canadien avant tout,
G.B.



Le travail de journaliste n'est as de tout repos... Ainsi, le cor- espondant du Toronto Telegram Moscou, A.R. Einfrank, vient 'être expulsé de Russie parce ue le grouvernement soviétique avait pas aimé le contenu de es articles sur la faillite com- lète du régime soviétique à re- ausser le niveau de vie des usses.

TRIBUNE LIBRE

once l'Evangile avec des for- ules plus souples, plus élasti- es qu'il y a cent ans. Ca, nous n sommes.

2- Mais, ni l'inspiration, ni s formules de la Catéchèse ouvelle ne viennent de Leurs xcellences qu'on appelle les Pères du Concile". Ca vient esprits laïcisants qui n'ont au- une parenté spirituelle avec les atholiques exemplaires et hé- oïques que furent nos pères.

Nos pères qu'ils traitent "d'in- gristes contractés"; et ils ont enti!

Nos pères qu'ils appellent es- aves du jansénisme; et ils ont enti!!

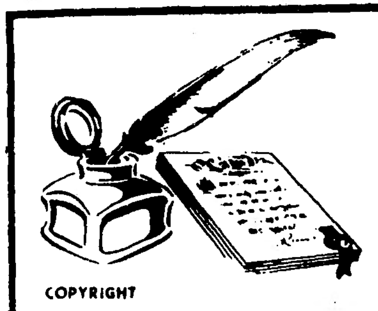
Nos pères qu'ils taxent d'i- orance et d'étroitesse; et ils t menti!!

3- Contre la fidélité inébran- ble et les convictions inflexi- es de ces héros de la Sainte glise, on a patenté et clamé s slogans capables de sédui- et de droguer des esprits dans l'vent". "Respect de la berté". "Démocratiser la vé- té". - "Vérité authentique". Conscience libre". - "Loi l'amour".

Pour semer ce maudit "chien- nt", on a repoussé d'un coup pied les Evêques. On a faufi- un Rapport avec les fils appe- s "Opération 55". Et des ins- tuts sans Dieu d'Europe nous t fourni des maîtres chargés nous crier comme à Adam Eve: "vous serez semblables Lui."

Ce cri d'impiété a eu dans tou- s nos paroisses, l'effet d'un up dans la bergerie. C'est ur calmer et apprivoiser les uvres brebis naïves que les ïcisants ont envahi le champ recyclage. Les pasteurs sou- itaient des rencontres frater- lles; des études bilatérales; s recherches d'adaptation. rès bien! Très bien! - Mais recyclage patenté par des nctionnaires de bureaux im- rméables à l'âme de nos fi- les. Ce recyclage, cuisiné et rmulé par quelques clercs au- cieux et des laïcs chargés de rmules équivoques et louches mme celles-ci: "Renouveau blique" - "intellectualiser la i" - "démaquiller la religion" etc, etc... qu'on ne se surpren- pas si cette nouvelle race fait onder les "chiens-de-garde" i ont la tâche de veiller fa- uchement sur le trésor divin 'est la "Parole de Dieu". Le re, le publier, ce n'est pas dan- reux. Le taire plus longtemps urrait conduire au désastre ns notre province.

Antonio Arsenault, prêtre
Saint-Séverin, Beauce.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Mandat d'exécution

En réponse àplusieurs demandes que nous avons reçues au sujet de la collection de dettes après jugement, nous traiterons dans cet article du mandat d'exécution qui ne devrait être utilisé que comme mesure de dernier ressort.

Après qu'un jugement de la Cour aura été rendu favorisant le plaignant, l'avocat de ce dernier émettra un mandat d'exécution. Ce mandat est adressé au shérif et oblige celui-ci à saisir les biens de la personne endettée, de façon suffisante à couvrir le montant de la réclamation et les frais mais en sus des exemptions légales accordées au débiteur. Et ces dernières, dans la province de l'Alberta, sont considérables.

Si le shérif ne peut saisir suffisamment de biens pour couvrir la réclamation et les frais, le plaignant pourra alors obtenir un mandat permettant l'examen des biens du débiteur, ce qui constitue une procédure normale en pareils cas. Si, après vérification, on découvre que le débiteur possède des valeurs, le shérif sera alors requis de les saisir.

Si la personne endettée se trouve dans une mauvaise situation financière sérieuse, elle peut s'adresser au Greffier de la Cour et demander la protection de la Loi sur les paiements de dettes. Si la permission lui en est donnée, elle pourra alors se libérer de l'obligation de tout rembourser d'un seul coup en effectuant un paiement régulier tous les mois.

En Alberta, la loi est définitivement du côté de la personne endettée qui peut, par toutes sortes de tactiques, retarder presque indéfiniment le paiement de ses dettes. Mais si le créancier est persistant, il peut généralement récupérer les montants qui lui sont dus, avec l'aide d'un avocat. Les frais ainsi encourus seront ajoutés au montant de la dette due et l'on prendra tous les moyens permis pour s'assurer qu'ils sont remboursés.

En terminant, disons qu'il est fortement recommandé de ne jamais accorder de crédit aux personnes qui n'ont pas d'emploi régulier et que la saisie du salaire est encore la meilleure façon de récupérer les dettes qui peuvent vous être dues.

VIENT DE PARAITRE
AUX EDITIONS DE L'HOMME

HATHA-YOGA POUR TOUS

A la demande d'un public de plus en plus nombreux et de plus en plus enthousiaste, Suzanne Piuze nous propose Hatha-Yoga pour tous, un ouvrage unique qui s'adresse aux jeunes gens, aux personnes de quarante, cinquante ou soixante ans, à ceux qui bénéficient d'une santé florissante, à ceux qui aimeraient mieux se porter.

Le hatha-yoga, l'une des disciplines orientales les plus aisément assimilables par les Occidentaux, permet d'obtenir un meilleur équilibre mental et physique, de protéger sa santé, d'acquérir une souplesse insoupçonnée, de profiter au maximum de ses moments de détente, bref, de vivre pleinement sa vie de tous les jours.

Expurgés de toutes considérations philosophiques superflues pour l'adepte moyen, les exercices de yoga recommandés par Suzanne Piuze sont faciles à exécuter chez soi, grâce aux nombreuses photographies dont l'ouvrage est agrémenté.

Si vous désirez en savoir plus long sur le hatha-yoga: sport, discipline, art de vivre qui transformeront votre vie, procurez-vous HATHA-YOGA POUR TOUS, par Suzanne Piuze, un compagnon de route dont vous ne saurez plus vous passer.

HATHA-YOGA POUR TOUS, par Suzanne Piuze, est en vente au prix de $3.00.

On peut se le procurer à: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal 132.

LA TRINITE

-Qu'est-ce que la Sainte-Trinité? demande une catéchiste.

-C'est le bon Dieu en trois morceaux.

-C'est une famille de bon Dieu!

DEFINITION

-Dieu fit Eve d'une côte d'Adam. Savez-vous ce que veut dire: une côte?

-Oui, quand on l'achète chez le boucher, ça s'appelle une côtelette.

Sécurité Familiale

Bonne Fête

VENDREDI, 28 novembre
M. Albert Roy, Spirit River.
Mlle Jacqueline St-Pierre, Montréal.

SAMEDI, 29 novembre
M. Philippe Caouette, Bonnyville.
M. Gérard Moquin, Bonnyville.
M. Gabriel Noël, Guy.
M. Fernand Ouellette, St-Paul.
M. Raymond Tellier, Edmonton.
M. Eugène Tremblay, St-Paul.

DIMANCHE, 30 novembre
Mme Lucienne Bérubé, Edmonton.
M. Lucien Durand, Edmonton.
M. André Gaudet, Fort McMurray.
Sr Marie-Thérèse Laberge, s.c.e., Bonnyville.
M. Ubald Le Blanc, Beaumont.
M. J.L. Rousseau, Morinville.
M. Guy Simard, Falher.
Sr Lucie Paquet, f.j., Pincher Creek.

LUNDI, 1er décembre
M. Jean-Charles Dallaire, Hinton.
Mme Marguerite Dubuc, Edmonton.
Mme Laura Duteau, Edmonton.
M. Walter Fagnan, St-Paul.
M. André Labrie, Girouxville.
M. Marcel Magnan, Beaumont.
M. Philippe Parent, Jean-Côté.
M. Roger Parent, Jean-Côté.
M. Léo Paul Plouffe, Bonnyville.
Sr Suzanne Baron, c.s.c., Maillardville.
Sr Adélina Robichaud, f.j., Lewiston, Montana.

MARDI, 2 décembre
Mlle Vivianne Doucet, Edmonton.
M. Gilbert Langlois, Edmonton.

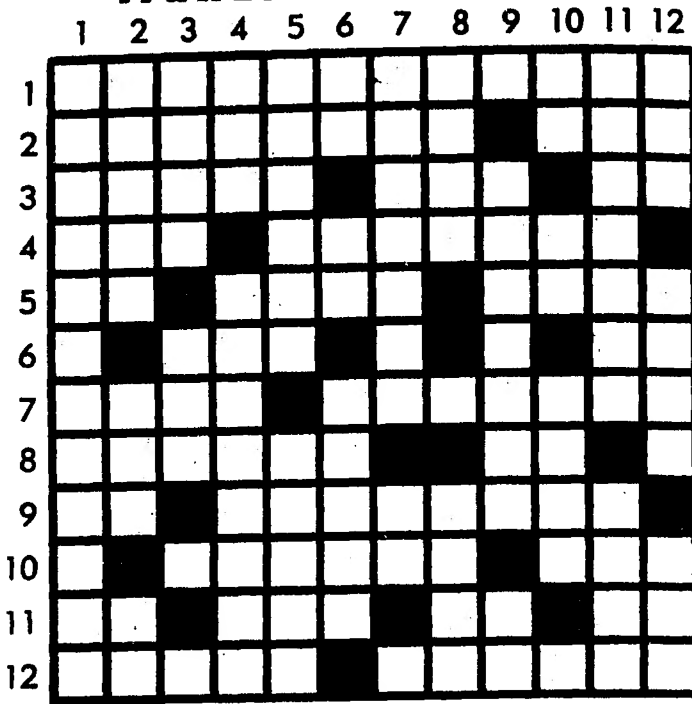
MERCREDI, 3 décembre
M. Philippe Lavoie, St-Isidore.
Dr Cecil Marriott, Edmonton.
Sr Thérèse Ricard, s.c.e., Vermilion.

JEUDI, 4 décembre
M. Bernard Bergeron, St-Isidore.
M. Albain Doyle, Edmonton.
M. Marcel Fortin, St-Isidore.
R.P. Colin Levangie, o.m.i. St-Albert.
Sr Marie-Cécile Poirier, c.s.c., Edmonton.
M. Paul Soulodre, High Level.



Le premier Noir américain choisi comme directeur d'une université importante, Clifton R. Wharton jr, arrive à la résidence officielle du Président de l'Université de l'Etat du Michigan -- sa nouvelle demeure -- en compagnie de son épouse.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Acteur qui a le rôle principal.
2 - Action de receper - Légumineuses.
3 - Teindre en ocre - Souverain - Pron. neutre anglais.
4 - Du verbe puer - Déployer en long et en large.
5 - Note de musique - Du verbe être - Corps simple de numéro atomique 53.
6 - Sainte - D'un verbe gai.
7 - Ville de Hongrie - Déterminer l'axe d'une pièce.
8 - Liquide servant de boisson aux malades - Deux, en chiffres romains.
9 - Année - Ouvrière qui tisse les fibres pour faire des tapis.
10 - Remuer en divers sens - Saison.
11 - Petit ruisseau - Dans la rose des vents - Avant-midi - Carte à jouer.
12 - Allonge, étend - Qui présente des ondulations.

VERTICAL
1 - Personne à qui appartient une chose.
2 - Admise, absorbée - Eau-de-vie de grains - Anc. note de musique.
3 - Variété d'argile riche en hématite - Adj. poss.
4 - Pièce du jeu de golf - Qui est d'une autre nation.
5 - Rudesse au goût, au toucher - De très petite taille.
6 - Symb. du gallium - Pron. pers. - Adj. dém.
7 - Géante vorace - Equerre.
8 - Gaz rare de l'atmosphère - Royaume de l'Asie du Sud-Ouest.
9 - Absence totale d'intelligence - 1,500 en chiffres romains.
10 - Pron. pers. - Abrév. de recto - Exprimer un sentiment de gaieté.
11 - Qui offre trois faces - Table pour débiter la viande.
12 - Point cardinal - Autre nom de l'Irlande - Dans la rose des vents.

SOLUTION EN PAGE 15

Excuses royales à la presse

LONDRES - Pour la troisième journée consécutive, le prince Philip d'Edimbourg a fait les gros titres de la presse britannique. Contrairement à ce qui s'était passé lors des deux entretiens télévisés aux Etats-Unis, la confrontation du prince et des journalistes a tourné cette fois-ci à l'altercation, et le palais de Buckingham a même dû adresser des excuses aux deux journalistes britanniques de l'agence de presse nationale Press Association à qui le mari de la reine avait tenu des propos inamicaux.

L'incident s'est produit alors que le prince Philip assistait à un déjeûner offert par les membres de l'Institut britannique des directeurs d'entreprise. Remarquant qu'un représentant de la presse notait ses propos, le prince lui demanda: "Que diable faites-vous ici?".

Le journaliste répondit alors qu'il faisait son métier, avec l'autorisation des organisateurs de la réunion. Le duc d'Edimbourg ayant demandé au journaliste, en des termes cavaliers, de ne rien publier de ses propos, se dirigea d'un pas décidé vers un téléphone où il trouva un autre journaliste qui dictait déjà la première partie de son allocution.

"Que diable faites-vous donc?" demanda encore le prince. Bien que le journaliste lui ait affirmé qu'il n'avait rien dicté qui put l'offenser, le duc d'Edimbourg quitta les lieux affirmant qu'il n'avait jamais été averti de la présence de la presse au déjeuner. Peu après, le palais adressait des excuses aux deux journalistes.

L'incident est sans gravité en lui-même, mais il ne manquera pas d'envenimer les rapports déjà tendus entre le prince et la presse.

Petit mouton fera belle perruque

La Nouvelle-Zélande, qui compte 20 moutons par personne, est toujours à la recherche de nouveaux usages pour la laine.

Un savant a transformé la laine en une poudre comestible.

Et maintenant, on a commencé l'exportation à Hong-Kong de perruques de laine. Elles sont lustrées et se mettent en plis facilement. Parmi les avantages de ces perruques comparativement aux cheveux naturels ou synthétiques, mentionnons qu'elles sont moins chères, plus légères et faciles à teindre.

Vérifiez vos connaissances, à l'occasion de la Semaine de la Sécurité Routière

1. Un accident entraînant des dommages matériels survient au Canada en moyenne chaque (a) heure (b) minute (c) seconde.
2. Quand une auto suit de trop près, le conducteur devrait (a) accélérer pour se défaire du véhicule qui suit (b) suivre le flot de la circulation (c) ralentir et forcer ainsi le véhicule qui suit à le dépasser.
3. Vous ne pouvez voir à plus de 350 pieds la nuit en conduisant avec vos feux de route. Quelle vitesse maximale pouvez-vous atteindre tout en vous permettant de vous immobiliser en dedans de cette distance? (a) 70 M/H (b) 30 M/H (c) 55 M/H.
4. Le conducteur prévoyant doit attendre que le feu tourne au vert même si un agent de circulation lui signale de passer sur un feu rouge. Vrai - Faux.
5. Le genre d'accidents de circulation qui cause le plus grand nombre de pertes de vie est (a) la collision entre deux véhicules (b) l'embardée ou l'accident inexpliqué (c) la collision entre véhicule et piéton.
6. Dans les courbes à gauche, le conducteur prévoyant ralentit avant d'aborder le virage et (a) serre sur la gauche de la voie (b) serre sur la droite de la voie (c) garde le centre de la voie.
7. En s'apprêtant à doubler, l'automobiliste devrait s'approcher le plus possible de la voiture qui le précède pour profiter de la première percée. Vrai Faux.
8. Avant de reprendre le volant après avoir bu raisonnablement, un conducteur prudent devrait attendre combien de temps pour chaque once d'alcool ou pour chaque bouteille de bière de 12 onces qu'il a consommé? (a) 30 minutes (b) 15 minutes (c) une heure.
9. Quand la circulation est moins dense, un arrêt partiel face à un panneau d'arrêt est suffisant. Vrai - Faux.
10. Les piétons représentent quel pourcentage du nombre total des accidents de circulation? (a) 50% (b) 10% (c) 25%.

REPONSES -
1- (b); 2- (c); 3- (c); 4- Faux; 5- (a); 6- (c); 7- Faux; 8- (c); 9- Faux; 10- (c).

---

1. La distance correcte pour suivre un véhicule sur une autoroute à voies multiples est réduite de moitié sur une route à double voies. Vrai - Faux.
2. Une personne est tuée au Canada dans un accident de circulation en moyenne chaque (a) 100 heures (b) 100 minutes (c) 100 secondes.
3. Comparée à la glace à zéro degré, la glace fondante est (a) moins glissante (b) tout aussi glissante (c) deux fois plus glissante.
4. Un automobiliste dont le permis est révoqué est autorisé à conduire son véhicule en cas d'extrême urgence. Vrai - Faux.
5. Un conducteur courtois s'arrête aussi près que possible derrière le véhicule immobilisé à un feu rouge afin d'activer le flot de la circulation à l'arrière. Vrai - Faux.
6. Vous obtiendrez une meilleure visibilité en actionnant votre essuie-glace dès la tombée des premières gouttes de pluie ou flocons de neige. Vrai - Faux.
7. La cause la plus fréquente d'embardée ou d'accident inexpliqué est (a) une trop grande vitesse pour les conditions (b) un mécanisme de direction défectueux (c) des courbes techniquement mal conçues.
8. Quand la limite de vitesse le permet, quelle distance libre à l'avant doit prévoir le conducteur prudent qui file à 60 M/H pour pouvoir dépasser un autre véhicule? (a) 200 verges (b) 400 verges (c) un demi-mille.
9. En comparaison des feux blancs, la distance de perception fournie par les feux ambres est (a) tout aussi efficace (b) deux fois plus efficace (c) de moitié efficace.
10. Un automobiliste qui entend la sirène d'un véhicule d'urgence doit (a) accélérer pour lui laisser le passage libre (b) signaler au chauffeur de dépasser (c) se ranger à droite et s'arrêter.

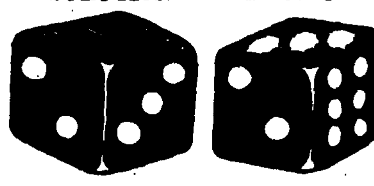
REPONSES -
1- Faux; 2- (b); 3- (c); 4- Faux; 5- Faux; 6- Faux; 7- (a); 8-(c); 9- (c); 10- (c).

FLAIRETOUT

Le visiteur qui est parti le dernier, puisque le concierge a encore entendu des voix après le départ du premier. Tous les trois avaient allumé un cigare; le cigare par terre est à moitié fumé et celui de Pognon également. Emprunteur, lui, est sorti avec le cigare encore presque intact, il est donc sorti le premier et Pognon le dernier. C'est donc Pognon qui est l'auteur du crime.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15





Combien de points doit-il y avoir sur le dessus du dé, en haut à gauche?

Plus de tablettes!

Quatre médecins anglais et irlandais viennent d'annoncer le progrès le plus important qui ait été réalisé, depuis 17 ans, dans le traitement de la "schizophrénie" (trouble psychique, dit encore "démence précoce", caractérisé par l'incohérence et la dysharmonie mentales).

Les quatre praticiens utilisent un produit chimique, découvert en 1952 qu'ils ont modifié et qu'ils administrent désormais, non plus sous forme de tablettes triquotidiennes, mais d'injections mensuelles, beaucoup plus pratiques et efficaces.

A votre service

Laisse-moi partir

Interprètes: César et les Romains

Je t'en prie, laisse-moi partir,
Je crois qu'il faut en finir,
Vaut mieux que tout se passe ainsi,
Je t'en prie, laisse-moi partir.

Tu ne peux pas me blâmer,
Essaie de me pardonner,
Je n'aurais pas su te mentir,
Je t'en prie, oui, laisse-moi partir.

SOUS CE TITRE, NOUS REPONDONS AUSSI FIDELEMENT QUE POSSIBLE AUX DEMANDES DE PERSONNES QUI DESIRENT VOIR PUBLIER LES PAROLES DE LEUR(S) CHANSON(S) FAVORITE(S).



Ce n'est pas tous les jours qu'un éléphanteau visite un hôpital pour enfants. Et cette petite Indienne hospitalisée depuis plus de six semaines qui n'avait reçu aucun visiteur est bien heureuse de le voir fouiller sa poche à la recherche de quelque friandise.

Avez-vous la chaire de poule?

La kératose pilaire: ou "chair de poule", est, en fait, une disgrâce du corps que l'on attribue à tort au soleil, aux refroidissements, à la natation en eau froide, il s'agit en réalité, d'un mal héréditaire qui s'atténue puis disparaît avec l'âge.

En attendant, pour éviter les complexes, on peut brosser chaque soir énergiquement, les surfaces rugueuses en permanence; revers de bras, coudes, genoux, mollets, faces internes des cuisses, avec de la mousse de savon blanc, le matin, rinçage à l'eau chaude additionnée de carbonate de chaux, poudrage à l'amidon;

les bains de soleil sont inutiles, qu'il s'agisse du soleil naturel ou de soleil artificiel médicalement contrôlé.

AVEZ-VOUS JAMAIS SONGE...



...comment le fardeau des impôts peut-il être allégé sur les successions albertaines?

Une personne sachant s'organiser et rencontrant les prescriptions provinciales peut profiter du programme de déduction de l'impôt sur les successions qui est régi et administré par le ministère du Trésorier provincial. On peut obtenir de la Division des déductions de l'Impôt sur les successions des renseignements utiles sur ce qui est admis comme déductible de l'impôt. Ce service de déductions a été mis en marche le 1er avril 1967 et, depuis, plus de 10,000 livrets de référence ont été distribués gratuitement, ce qui démontre les avantages de ce service. Des copies de ces brochures sont encore disponibles sur demande pour quiconque veut planifier sa succession personnelle. Des séminars ou des conférences peuvent être organisés par le Directeur pour des groupes des professionnels ou tout autre organisme qui le désire. Toutes les demandes venant d'exécuteurs testamentaires sont étudiées et le montant des déductions payables est calculé par la Division en tant que service aux héritiers ou aux bénéficiaires.

...qui sépare l'ivraie du bon grain?

Dans un projet majeur visant à aider les fermiers à mieux s'aider eux-mêmes, plus de 18 millions de boisseaux de semences sont distribués annuellement à travers la province par les usines de nettoyage établies et administrées localement et aidées par la province. Ceci n'est qu'un des nombreux programmes pour l'amélioration des récoltes entrepris par le ministère de l'Agriculture, Division industrielle. Plus de 20,000 fermiers engagés dans ce projet profi-



tent des coûts réduits de l'équipement sur les fermes individuelles, d'une récolte de meilleure qualité et plus abondante, ainsi que d'une grande économie d'argent qui serait autrement investie dans le contrôle des graines de semence. Il y a présentement 65 de ces usines et deux autres seront bientôt complétées à Manning et à Vilna. On peut se procurer de la Division des récoltes un résumé annuel des opérations de nettoyage du grain.

...à un plan de l'eau, et où elle va?

En vous adressant à la Division des cours d'eau, vous êtes assuré d'obtenir des renseignements détaillés sur presque tous les lacs de la province -- y compris des cartes et des renseignements aussi précieux que le niveau re-



latif des eaux au cours des années passées et la profondeur des lacs pour la pratique en toute sécurité des sports nautiques. Une liste de plus de 140 lacs avec leur description est mise à votre disposition par la Division des cours d'eau du ministère de l'Agriculture de l'Alberta. Antérieurement établi pour contrôler l'usage des lacs, selon un système de licences, ce service s'est vu confier de nouvelles responsabilités telles que le développement, la préservation et l'utilisation des eaux dans les domaines de l'agriculture, de l'usage domestique, de l'industrie et des loisirs pour tous les citoyens de la province. Conjointement avec les villes, villages et municipalités, le Directeur les techniciens et les ingénieurs entreprennent et administrent des projets de participation locale dont les coûts sont partagés et visant au développement de nos cours d'eau. Il y a aussi divers programmes de licenciement à court et à long termes, de planification et de contrôle en vue d'un meilleur usage des eaux de surface, des eaux profondes qui sont mis en oeuvre par la Division. Un tracé des cours d'eau illustré de graphiques de la précipitation et du courant, facile à comprendre, vous sera envoyé sur demande.

...faire une promenade au pays des fleurs?



Vous pourrez jouir d'une atmosphère estivale et de magnifiques arrangements floraux n'importe quand durant l'année en vous rendant à la Serre provinciale dirigée par la Division des Plantes du ministère des Travaux Publics de l'Alberta, sise sur les vastes terrains de l'Assemblée législative, à Edmonton. Chaque année, on y accueille plus de 30,000 visiteurs et c'est de là que viennent les fleurs et les plantes qui décorent les différents immeubles du Gouvernement provincial par toute la province. La Division voit aussi à l'émondage des arbres, à l'entretien du gazon et des terrains entourant les édifices provinciaux. Pendant les mois d'hiver les employés de la Division s'occupent du déblaiement des trottoirs, chaussées et parcs de stationnement tandis que certains autres s'occupent de l'entretien et du chauffage, de la climatisation et du maintien général des édifices gouvernementaux.

...qui vérifie les coûts d'importation et d'exportation?

Le but principal du Bureau de Fret de l'Alberta est de voir à la réduction des frais de transport des marchandises importées à l'aide d'analyses et de négociations sur les taux établis. Il aide aussi les industries et manufacturiers locaux dans l'élargissement de leurs marchés par des études sur l'établissement de programmes de distribution globale. Les analystes et chercheurs du Bureau travaillent en coopération avec des intermédiaires municipaux, des particuliers ou des compagnies afin de mettre sur pied des programmes qui pourront attirer de nouvelles industries dans certains secteurs donnés. Beaucoup de fournisseurs profitent des services et des dossiers mis à leur disposition par le Bureau afin de mieux évaluer les fluctuations des coûts de transport des marchandises dans la province, au pays et à l'étranger, dans le but éventuel de créer de nouveaux emplois et d'améliorer l'économie provinciale.

...demander une licence, pour votre protection?

Travailler en étroite collaboration avec les hommes d'affaires et les agences en vue d'aplanir des difficultés - tout particulièrement dans le domaine de la vente directe - voilà qui fait partie du travail de la Division de Licenciement du ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Alberta. Ces licences, tout en étant



importante à la protection de plus de 40,000 maisons d'affaires à travers la province, le sont aussi de par leur nature pour vous, le consommateur. Avant de signer un contrat ou d'effectuer un paiement sur des marchandises, le vendeur consciencieux se fera un plaisir de vous faire voir sa licence, ou celle de la compagnie qu'il représente, laquelle lui permet d'opérer dans la province. Disons en plus que c'est une sage mesure à adopter et que tout ce que vous avez à faire est de le demander. En cas de doutes, ou encore si vous avez une plainte à formuler, adressez-vous au Directeur ou à ses adjoints de la Division de Licenciement à leurs bureaux de Calgary ou Edmonton.



Reprints of this complete series on government services are available on request. For your copy, write:
Publicity Bureau
1615 Centennial Building
Edmonton

L'exploration est le propre des enfants en bas âge

Les plus intrépides explorateurs n'ont pas encore cinq ans et goûtent tout ce qu'ils trouvent! Annuellement, des milliers d'enfants, dont la plupart n'ont pas cinq ans, absorbent des médicaments et des produits d'entretien de toute sorte. Bien que la grande majorité en guérissent, l'expérience peut être extrêmement pénible et d'autant plus regrettable qu'elle pourrait être évitée neuf fois sur dix.

Le Conseil Canadien de la Santé Familiale, une organisation bénévole créée pour encourager la sécurité au foyer, suggère des conseils pertinents.

Avant tout, vous devez vous efforcer d'imaginer la façon dont votre enfant voit ce qui l'entoure. Pour lui, votre foyer est un endroit plein d'attraits et de tentations, offrant une foule de choses à toucher et à goûter. (Récemment, un spécialiste en sécurité dont la famille venait de s'accroître d'un nouveau membre, effectua une inspection de sa maison, pièce par pièce, et découvrit 41 substances virtuellement toxiques, facilement accessibles à un enfant commençant à se traîner. Il va sans dire qu'il mit le tout sous clef).

La pièce où les risques d'accidents est le plus élevé est la cuisine. Les détergents, l'eau de javel, les insecticides, la cire à plancher, les désodorisants et même les peintures sont souvent rangés dans des armoires au niveau du sol, derrière des portes faciles à ouvrir. Ces produits doivent être enlevés et placés plus haut, dans un endroit distinct de celui réservé aux denrées. Les armoires inférieures ne devraient servir qu'à ranger les casseroles et les ustensiles.

Les couteaux, tire-bouchons, ouvre-boîtes et autres objets pointus et tranchants sont souvent rangés dans des tiroirs accessibles aux enfants. On devrait toujours les accrocher sur des supports muraux ou les mettre sur une étagère haute.

Les prises électriques dont on ne se sert pas peuvent être recouvertes de plaques en plastique spéciales.

Au cours de la préparation des repas, il faut placer les casseroles sur le poêle ou sur le comptoir de façon que les enfants ne puissent en saisir la poignée.

La chambre à coucher peut aussi être un endroit dangereux pour les enfants, spécialement si la maman y garde des médicaments, des produits de beauté, des parfums, peignes à bouclette, pinces à épiler, sur une table de chevet ou une coiffeuse basse. Tous ces objets doivent être rangés après usage à l'abri de la convoitise enfantine.

Dans la salle de bains, tous les médicaments et les produits de toilette doivent être remis en place immédiatement après usage. Pour décourager les jeunes grimpeurs, on doit fixer un loquet de sûreté à l'armoire à pharmacie.

En résumé, le meilleur moyen pour prévenir les accidents est encore pour les parents d'essayer de voir le monde avec les yeux de leurs enfants.

Très gais, les nouveaux uniformes d'Air Canada

C'est avant tout la gaieté des nouveaux costumes qu'adopteront le 21 novembre prochain les agents-passagers et les autres employés en uniforme d'Air Canada qui frappe l'oeil. La nouvelle garde-robe a été conçue à la suite d'une enquête réalisée auprès de 1,500 membres du personnel; M. Dave, de la maison d'Allaird, a dessiné les ensembles pour dames, alors que la maison English and Scotch Uniform se chargeait des vêtements masculins.

Durant l'hiver, le personnel masculin portera un complet vert en lainage et Fortrel, dont le veston droit à trois boutons sera, durant l'été, remplacé par un veston sport de couleur or. Dans le Sud, ce veston sport se portera à longueur d'année. Des chemises vert pâle et deux cravates à rayures assorties, vert et or, complèteront le costume d'hiver comme d'été. La garde-robe masculine comprendra enfin un paletot d'hiver de couleur bronze Air Canada, en lainage et Fortrel, avec doublure Borg amovible, ainsi qu'un imperméable de même teinte pour l'été.



LES HOTESSES D'ACCUEIL et les agents-passagers d'Air Canada dévoileront bientôt leurs ensembles d'hiver aux couleurs vives et gaies et, dès le printemps prochain, porteront leur costume estival. Ci-dessus, (de gauche à droite) la garde-robe d'hiver: le manteau de couleur bronze et casquette assortie; le costume deux pièces pour dame, de couleur rubis et le chapeau arrondi à bord étroit, de même teinte. Le manteau bleu marine à revers assortis au costume se porte avec des bottes cosaques marine ou noires. Enfin, le complet à veston droit à trois boutons.

Les agents-passagers féminins et les hôtesses d'accueil porteront durant l'hiver un costume en worsted tout laine de couleur rubis.

Cet ensemble est composé d'une jaquette droite à sous patte et col Peter Pan, et d'une jupe évasée dont l'avant est souligné par deux plis invertis. Un feutre haut assorti, un chemisier rose pâle, des escarpins marine de ligne classique complètent cet ensemble. Le manteau, bleu soleil, en pure laine est chamoisé, il est croisé et évasé à la jupe, avec des revers de teinte rubis qui s'associent à l'ensemble. S'ajoutent à la garde-robe d'hiver des gants de peau marine, des bottes cosaques marine ou noires et un foulard marine, rubis et blanc de type lavallière. Pour les jours de grand froid on ajoute au chapeau un foulard de même teinte que le manteau.

Le costume d'été féminin, qui sera porté toute l'année durant dans le Sud, comprend un ensemble deux pièces de teinte vert menthe ou bleu paon en tricot double polyester: robe à jupe évasée et à manches courtes, avec cravate et surpiqûres à l'avant et veste croisée, sans col, agrémentée de six boutons nacrés. Un chapeau plat sans bord, des gants courts de couleur os, des escarpins classiques os complètent l'ensemble d'été. Jours de pluie? Un imperméable jaune clair en nylon polyuréthane avec capuchon à même, bottes, gants et foulard blancs.

Nos enfants sont mal chaussés

MONTREAL - Un expert canadien de la chaussure déclare qu'un enfant seulement sur sept porte des souliers convenablement ajustés. L'époque du soulier solide, de type "oxford", lacé et comfortable, est révolue, probablement à jamais, déclare M. Hugh Sherman, gérant de la mise en marché chez Bata Shoe.

"Il y a à peine quelques années, dit-il, les mères de famille se préoccupaient surtout de l'ajustement, du confort, de l'utilité et du prix du soulier. La mode n'avait pas beaucoup d'importance.

"Aujourd'hui, on se préoccupe très peu de l'utilité, sauf évidemment dans les milieux très peu fortunés." Le résultat, c'est que moins de trois pour cent des enfants portent des souliers orthopédiques, bien que nombreux soient ceux qui en auraient besoin.

Grâce à une meilleure alimentation, les pieds des enfants, comme le reste de leur corps, grandissent plus rapidement que ceux des générations passées, fait remarquer M. Sherman.

En 1920, l'homme de taille moyenne portait des chaussures de pointure six. Au moment de la deuxième guerre mondiale, la pointure moyenne était de 7-1/2, et elle est actuellement de 9.

A cause de cette croissance rapide, on devrait renouveler les souliers des enfants à peu près tous les trois mois, pendant les années de formation. Il y a 20 ans, l'enfant moyen usait trois paires de souliers dans l'année. Maintenant, il en use de cinq à six paires.

Cependant, il est quelquefois difficile de déterminer si un soulier convient vraiment à l'enfant. Comme le fait remarquer M. Sherman, si l'enfant a jeté son dévolu sur un style quelconque, il ne voudra certainement pas gâter la sauce en disant à sa mère que le soulier lui fait mal.

Jusqu'à présent, rien n'a remplacé la machine à rayons-X qui pouvait montrer à la mère, au commis et à l'enfant comment le pied se comportait à l'intérieur du soulier. On a dû abandonner cette machine, il y a une dizaine d'années, parce que les médecins craignaient que son usage répété ne cause le cancer.

Au début des années '50, plus de 80 pour cent des souliers vendus étaient noirs. Aujourd'hui, le noir correspond à environ cinq pour cent des ventes de chaussures.

LA CRISE

- Quelle idée de mendier à trois heures du matin?
- Les temps sont durs; il faut que je fasse des heures supplémentaires.

Des innovations merveilleuses à la maison de l'avenir

TORONTO - Une femme curieuse s'appuya à une fenêtre pour jeter un coup d'oeil dans la nouvelle maison. Aussitôt la maison réagit. Des sonneries d'alarme se firent entendre et une sorte de boîte noire dissimulée dans un placard se mit à composer automatiquement le numéro de téléphone de la police locale. Un message enregistré donna l'adresse de la maison et avertit les policiers que quelqu'un avait touché à une fenêtre. En quelques minutes, la police arrivait sur les lieux.

Ce n'est là qu'une seule des nombreuses idées nouvelles qu'on a incorporées dans une maison-pilote, aux Etats-Unis, décrite au cours d'une récente réunion de l'Association des manufacturiers d'appareils électriques du Canada. La plupart des appareils qui peuvent être installés dans cette maison automatisée sont déjà en voie de fabrication, au Canada et aux Etats-Unis. Certaines des innovations décrites sont relativement simples, mais d'autres sont des appareils électroniques de grand luxe.

Valet automatique

Dans la chambre des maîtres, par exemple, un valet automatique est disposé tout à côté de l'oreiller. Un bouton fixé sur la table de chevet met en opération la télévision en circuit fermé, de façon à ce que l'occupant puisse voir ce qui se passe dans chacune des pièces de la maison.

Si c'est le jour des emplettes, la maîtresse de maison peut communiquer directement avec un système local d'information de dresser sa liste d'emplettes à partir des derniers renseignements sur les aubaines du jour. Ce service fournira en outre des rapports sur la température, sur la bourse et sur l'actualité en général.

La nuit, un autre bouton inondera la maison tout entière de lumière, et tirera les rideaux de chaque côté de la fenêtre, lorsque le soleil se lèvera.

Dissimulé derrière la table de chevet se trouve un bouton dit de sécurité. A peine effleuré, ce bouton met en branle un dispositif qui fait accourir la police.

Le bain et la cuisine

Dans la salle de bains, un tableau de contrôle permet de régler la température de l'eau, sa profondeur, la force de pression et l'aération de la pièce.

Un système électrostatique protège presque entièrement de la poussière la maison de l'avenir. La cuisine, il va sans dire, est un arsenal de commodités. Les appareils électriques sont tous placés dans une sorte d'étagère munie de niches individuelles pour chacun des appareils.



Qu'est-ce que c'est? - Un nouveau véhicule "tous terrains" manufacturé par les Russes. Il peut tout aussi bien servir comme automobile que comme bateau et l'on peut même y ajouter des chenilles et des skis pour en faire une moto-neige! A quand les ailes pour en faire aussi un petit avion privé?

AGENDA 1970

Le SUCCÈS au jour le jour

de Jean-Paul LEGARÉ

Chercher à réussir est une préoccupation dominante dans la vie de tout homme. C'est pour répondre à ce désir que les Editions du Succès offrent une méthode moderne et dynamique de succès dans l'AGENDA 1970, "Le SUCCES au jour le jour", de Jean-Paul Legaré.

Cet agenda propose, pour chaque jour de l'année, une pensée orientée vers le thème général "le succès". Ces pensées-fortes aideront à acquérir: l'optimisme, le calme, l'imagination, la volonté, la confiance en soi, l'art de manier les hommes, l'enthousiasme et l'initiative.

Le seul du genre en langue française, AGENDA 1970 est certainement le plus pratique et le plus agréable sur le marché. Le format 6 X 9" a permis de disposer les 7 jours d'une semaine en deux pages qui se font face. L'usager peut, ainsi, mi planifier son travail.

A la fin de chaque m et à la fin de 1970, pages sont réservées p les finances personnelles

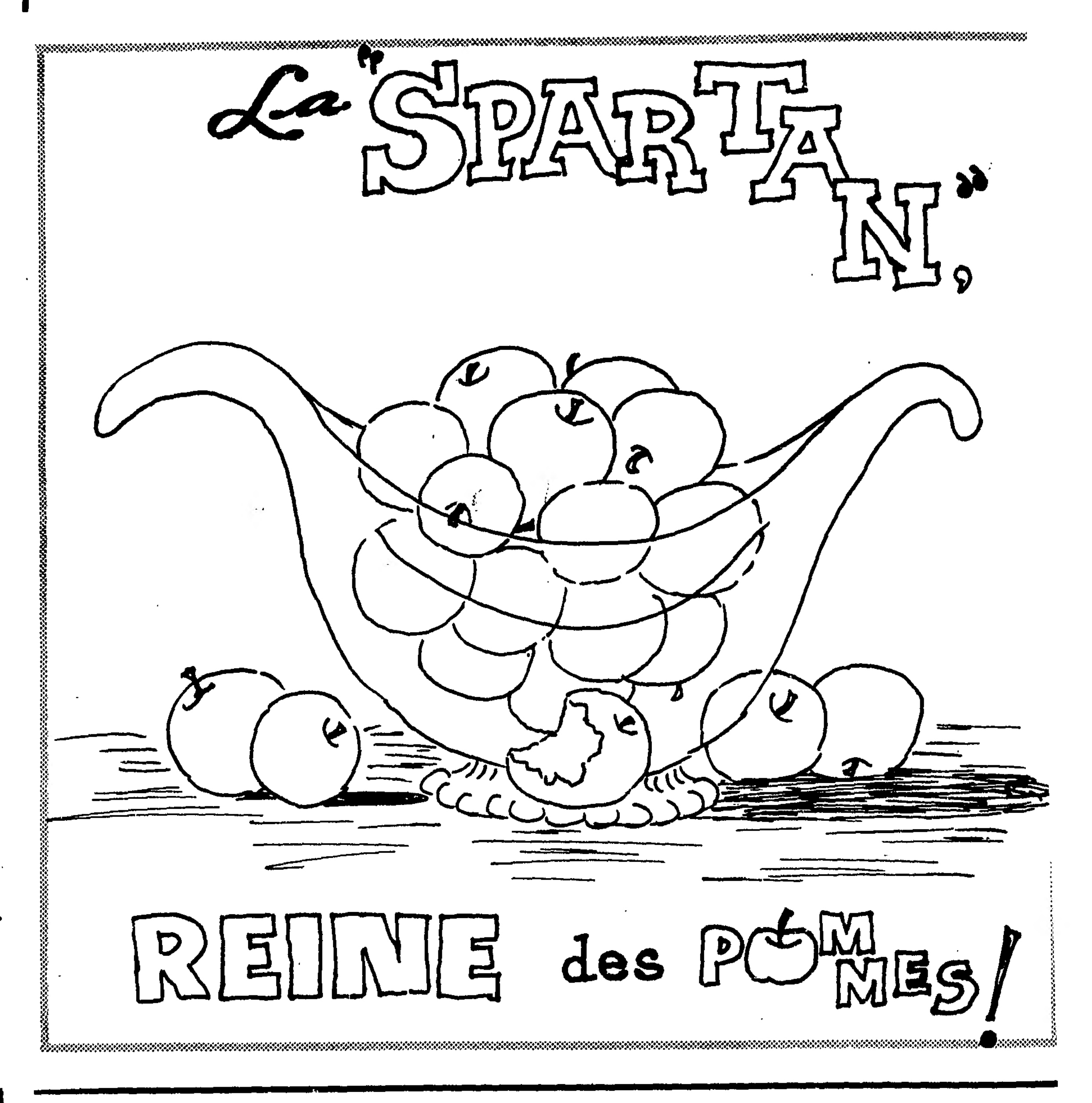
La couverture en tr couleurs et 13 pages photographies enjolivent l GENDA 1970, présenté d une reliure brochée, qui vre facilement.

L'AGENDA 1970, SUCCES au jour le jou par Jean-Paul Legaré, en vente à $3.00 Les Editions du Succ 2788 boul. Liégeois, S Foy, Québec 10.

A colorier et faire parvenir à:

CONCOURS RADIO-BAMBINO

CHFA -- EDMONTON



On veut y former des citoyens bilingues

1,200,000 Louisianais tiennent toujours à parler français

PARIS - "Un million deux cent mille Louisianais parlent encore français et veulent préserver la langue et la culture françaises qui se sont maintenues dans l'Etat de la Louisiane depuis son abandon par la France, en 1803", a déclaré M. James Domengeaux, président du Conseil pour le développement du français en Louisiane, actuellement en visite officielle à Paris.

M. Domengeaux a indiqué que l'Etat de Louisiane avait décidé l'année dernière, soit 166 ans après la vente de la Louisiane par Napoléon aux Etats-Unis de mettre en oeuvre un programme de développement du français et que l'organisme qu'il dirigeait avait notamment pour objectif de faire en sorte que cet Etat devienne le centre de la culture française aux Etats-Unis, en formant des citoyens bilingues.

Les dispositions législatives adoptées en 1968, a-t-il ajouté, prévoient que, dans toutes les écoles primaires et supérieures et durant un cycle correspondant à huit années d'enseignement, des professeurs de français seront mis à la disposition des élèves. "Nous avons besoin, dès que possible de l'assistance de la France, a-t-il souligné, et je souhaite qu'elle nous envoie, au titre de la coopération, le plus grand nombre possible d'enseignants."

M. Domengeaux a chiffré ce besoin de professeurs de français à 3,000 dont une partie, a-t-il dit, pourra être fournie par le Québec avec lequel la Louisiane a entrepris de développer ses relations.

Déjà reçu par plusieurs hauts fonctionnaires français, M. Domengeaux s'est entretenu, à l'Elysée, avec un collaborateur du président de la République, auquel il a transmis, au nom du gouvernement de la Louisiane une invitation à se rendre dans cet Etat, au cours de son prochain voyage aux Etats-Unis. "Je suis certain, a dit M. Domengeaux, que M. Pompidou recevra en Louisiane un accueil prodigieux.

UN REMEDE

- Tiens, voici un bouton de parti à mon habit, et un autre qui s'en va.
- Pourquoi ne te maries-tu pas?
- Mais, je suis marié!

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

La mer était grosse et le ciel brumeux. On tint conseil. Quelques apprentis dans l'art magique, qui n'avaient pas osé faire état de leur savoir-faire devant Tamango, offrirent tour à tour leurs services. On essaya plusieurs conjurations puissantes. A chaque tentative inutile, le découragement augmentait. Enfin on reparla de Tamango, qui n'était pas encore sorti de son retranchement. Après tout, c'était le plus savant d'entre eux, et lui seul pouvait les tirer de la situation horrible où il les avait placés. Un vieillard s'approcha de lui, porteur de propositions de paix. Il le pria de venir donner son avis; mais Tamango, inflexible comme Coriolan, fut sourd à ses prières. La nuit, au milieu du désordre, il avait fait sa provision de biscuits et de chair salée. Il paraissait déterminé à vivre seul dans sa retraite.

L'eau-de-vie restait. Au moins elle fait oublier et la mer, et l'esclavage, et la mort prochaine. On dort, on rêve de l'Afrique, on voit des forêts de gommiers, des cases couvertes en paille, des baobabs dont l'ombre couvre tout un village. L'orgie de la veille recommença. De la sorte se passèrent plusieurs jours. Crier, pleurer, s'arracher les cheveux, puis s'enivrer et dormir, telle était leur vie. Plusieurs moururent à force de boire; quelques-uns se jetèrent à la mer, ou se poignardèrent.

Un matin, Tamango sortit de son fort et s'avança jusqu'auprès du tronçon du grand mât.

"Esclaves, dit-il, l'Esprit m'est apparu en songe et m'a révélé les moyens de vous tirer d'ici pour vous ramener dans votre pays. Votre ingratitude mériterait que je vous abandonnasse; mais j'ai pitié de ces femmes et de ces enfants qui crient. Je vous pardonne: écoutez-moi."

Tous les Noirs baissèrent la tête avec respect et se serrèrent autour de lui.

"Les Blancs, poursuivit Tamango, connaissent seuls les paroles puissantes qui font remuer ces grandes maisons de vois; mais nous pouvons diriger à notre gré ces barques légères qui ressemblent à celles de notre pays."

Il montrait la chaloupe et les hautes embarcations du brick.

"Remplissons-les de vivres, montons dedans, et ramons dans la direction du vent; mon maître et le vôtre le fera souffler vers notre pays."

On le crut. Jamais projet ne fut plus insensé. Ignorant l'usage de la boussole, et sous un ciel inconnu, il ne pouvait qu'errer à l'aventure. D'après ses idées, il s'imaginait qu'en ramant tout droit devant lui, il trouverait à la fin quelque terre habitée par les Noirs, car les Noirs possèdent la terre, et les Blancs vivent sur leurs vaisseaux. C'est ce qu'il avait entendu dire à sa mère.

Tout fut bientôt prêt pour l'embarquement; mais la chaloupe avec un canot seulement se trouva en état de servir. C'était trop peu pour contenir environ quatre-vingts Nègres encore vivants. Il fallut abandonner tous les blessés et les malades. La plupart demandèrent qu'on les tuât avant de se séparer d'eux.

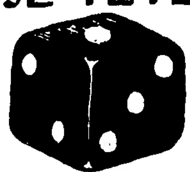
Les deux embarcations, mises à flot avec des peines infinies et chargées outre mesure, quittèrent le vaisseau par une mer clapoteuse, qui menaçait à chaque instant de les engloutir. Le canot s'éloigna le premier. Tamango avec Ayché avait pris place dans la chaloupe, qui beaucoup plus lourde et plus chargée, demeurait considérablement en arrière. On entendait encore les cris plaintifs de quelques malheureux abandonnés à bord du brick, quand une vague assez forte prit la chaloupe en travers et l'emplit d'eau. En moins d'une minute, elle coula. Le canot vit leur désastre, et ses rameurs doublèrent d'efforts de peur d'avoir à re- Presque tous ceux qui montaient la chaloupe furent noyés. Une douzaine seulement put regagner le vaisseau. De ce nombre étaient Tamango et Ayché. Quand le soleil se coucha, ils virent disparaître le canot derrière l'horizon.

écouverte

CALCUTTA - Les restes fossilisés d'un de nos lointains ancêtres ont été découverts récemment par des anthropologues ans le village de Susunia, au rd-ouest de Calcutta.

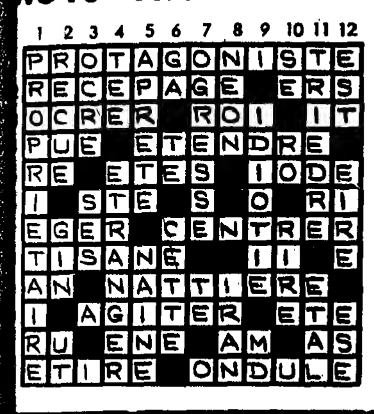
Les savants indiens estiment ue ces restes datent du pléisocène, c'est-à-dire d'une péode qui va d'un million d'anées à 8,000 avant notre ère.

ASSE-TETE



Un seul, car les points des deux ôtés opposés forment toujours au total.

OTS CROISES --



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P	R	O	T	A	G	O	N	I	S	T	E
R	E	C	E	P	A	G	E		E	R	S
O	C	R	E	R		R	O	I		I	T
P	U	E		E	T	E	N	D	R	E	
R	E		E	T	E	S		I	O	D	E
I		S	T	E		S		O		R	I
E	G	E	R		C	E	N	T	R	E	R
T	I	S	A	N	E			I	I		E
A	N		N	A	T	T	I	E	R	E	
I		A	G	I	T	E	R		E	T	E
R	U		E	N	E		A	M		A	S
E	T	I	R	E		O	N	D	U	L	E

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Surveillez votre caractère. Acceptez les suggestions mais n'utilisez que les conseils de gens expérimentés. Attention aux apparences trop séduisantes. Détendez-vous, vos nerfs vont éclater.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Méfiez-vous des gens trop polis avec vous. Ne soyez pas trop flatteur de votre côté. Votre vie privée sera troublée par un malentendu. Attention aux chutes embarrassantes.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous gagnerez à vous occuper de vos affaires personnellement. Ne mêlez uas les affaires de coeur avec les affaires financières.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Ne repoussez pas les gens qui veulent vous aider. Ne forcez pas vos attentions sur une personne qui n'est pas intéressée. Attention au coeur.

LION du 23 juillet au 23 août

Vous ferez un excellent progrès avec une affaire. Ne donnez pas trop d'autorité à des gens incompétentes. Des rencontres nouvelles vous surprennent. Eloignez-vous de la table, et de la boisson.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Dites ce que vous pensez, mais soyez toujours poli et correct, tout en étant franc. Une rencontre romantique vous fera oublier un souvenir pénible. Reposez-vous davantage.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Soyez plus patient avec les gens qui travaillent avec vous. Ne vous laissez pas endormir par une personne séduisante qui veut votre argent. Prenez le temps de vous reposer.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous ferez d'excellentes affaires, mais pensez avant de signer des documents importants. L'amitié et le respect diffèrent de l'amour. Pas d'abus de boisson sur la route.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vos associés se méfient de votre comportement. Soyez plus sérieux en affaires et surtout complétez les opérations que vous commencez. Pas d'argument de famille, de la discrétion avec vos nouvelles rencontres. Pas d'abus de boisson.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Faites preuve de plus de sagesse et de modestie. Ne vous découragez pas et affrontez les problèmes que vous pourrez vaincre. Pas de faiblesses vers une personne aimée. Suivez avec attention les conseils médicaux.

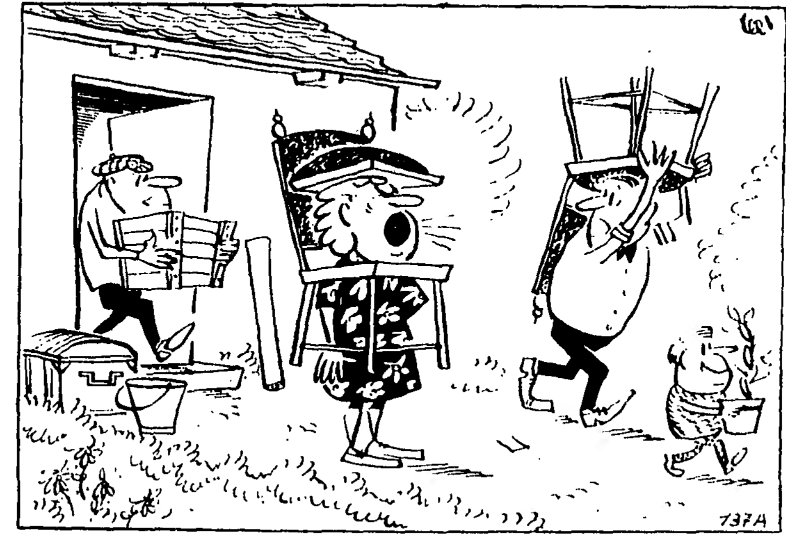
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

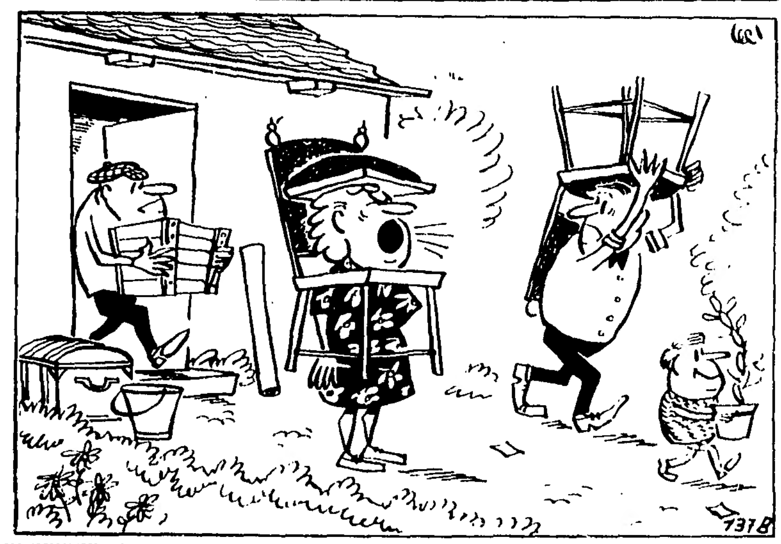
Ne mettez pas tout votre argent sur le même cheval. Ne prenez pas les conseils de famille, surtout s'ils proviennent de gens ignorants. Attention aux amitiés particulières. Pas d'abus dans l'alcool surtout.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vous pourrez réussir une réussite majeure, mais soyez ferme et n'hésitez pas à prendre des décisions. N'ayez aucune discussion avec vos parents. Un grand repos vous fera un immense bien.

"LES HUIT ERREURS"





NOM ______________________

ADRESSE ______________________

____

Trouvez les huit petites différences qui existent entre les dessins "A" et "B", inscrivez-les sur le dessin même ou sur un bout de papier et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta (Concours)

GAGNANT(E)

S'il faut en juger d'après les participations que nous avons reçues, il semble que notre Concours No 135 était un petit peu plus difficile que ceux qui l'ont précédé; en effet, on pouvait compter environ deux "mauvaises" participations pour une bonne.

Notre gagnant cette semaine a été choisi au hasard par une employée de La Survivance. Il s'agit de:

M. Julien Beaudoin,
C.P. 327,
Guy, Alberta.

Nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

SOLUTION

CONCOURS DU 12 NOVEMBRE
DESSIN No. 135

1. Pied droit du patineur au chapeau..
2. Patin différent du patineur de gauche.
3. Rebord du gilet du patineur avec la chaise.
4. Le rebord de la patinoire est plus haut.
5. L'aile supérieure du moulin est plus courte.
6. Le saule de gauche est plus gros.
7. Il manque un lacet au patin gauche du patineur avec la chaise.
8. Le patineur au chapeau porte des cache-oreilles.















QUI EST LE MEURTRIER ?

Solution: page 11

PNB par habitant: le Canada est au 4e rang

NEW YORK - La France reste le premier des pays du Marché commun pour le produit national brut par habitant, mais elle n'est qu'au septième rang dans le monde, indique la revue "Pick's World Currency Report".

La revue étudie 83 pays et le classement des 15 premiers pour 1968 est le suivant (PNB par habitant en dollars U.S. entre parenthèses): Etats-Unis (4,255), Koweit (3,577), Suède (3,331), Canada (2,995), Suisse (2,775), Danemark (2,540), France (2,516), Australie (2,359), Norvège (2,301), Allemagne occidentale (2,279), Belgique (2,150), Pays-Bas (1,973), Royaume-Uni (1,841), Nouvelle-Zélande (1,724), et Finlande (1,646). La place de Koweit résulte de l'importance de la production pétrolière de cet émirat peu peuplé.

Dix-neuf des pays étudiés ont un PNB par habitant inférieur à 200 dollars par an, les derniers étant l'Ethiopie (66), le Nigéria (50) et le Malawi (47).

Parmi les pays d'Amérique latine, le Vénézuéla occupe la première place (903 dollars). Il est suivi par le Chili (756), l'Argentine (713), le Panama (603) et le Mexique (565). En bas de l'échelle on trouve le Paraguay (225), le Brésil (218), et la Bolivie (164).

A.C.F.A.

(suite de la page 1)

Le Secrétariat de l'Association entretient toujours de bonnes relations avec le Secrétariat d'Etat (...et plus profitables qu'avec Québec!) qui, on le sait, participe maintenant au financement du Secrétariat et défraie en entier les coûts du programme d'animation sociale. L'on saura sous peu dans quelle mesure Ottawa pourrait aussi participer à certaines activités du Conseil albertain de la Coopération, du Théâtre français d'Edmonton et de l'A.E.B.A.

A la toute fin de son assemblée, l'Exécutif a accepté le principe d'une déclaration officielle déplorant le fait que la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec se soit prononcée en faveur de l'indépendance du Québec.

L'A.C.F.A. déplore...

(suite de la page 1)

clare endosser le principe d'indépendance politique de la province de Québec vis-à-vis le reste du Canada, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta croit devoir déclarer publiquement qu'elle déplore cette attitude qui lui paraît irréaliste et négativiste en ce qu'elle abandonne à leur propre sort, de facto, plus d'un million de compatriotes canadiens-français vivant à l'extérieur de la province de Québec, partie intégrale du véritable Canada français. Le geste est d'autant plus déplorable qu'il survient à un moment où les minorités françaises au pays sont aujourd'hui plus vivantes que jamais auparavant et les promesses d'avenir encore plus reluisantes et réelles qu'elles ne l'ont jamais été.

D'autre part, l'Association s'interroge sérieusement sur la valeur de la prise de position de la Fédération, en tant que la représentativité de ses membres est concernée. Elle a de bonnes raisons de croire que les déclarations faites par ses dirigeants ne sont pas endossées par la majorité des membres des Sociétés St-Jean-Baptiste de la province de Québec et sont loin de représenter l'opinion réelle de 165,000 membres.

Le fait que certains groupes - ceux de Québec, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe et d'Amos - aient décidé de se retirer de la Fédération constitue une preuve à l'appui de ces faits. Et de la même manière qu'elle veut déplorer publiquement l'attitude de la Fédération, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta veut aussi féliciter et rendre hommage aux Sociétés dissidentes qui ont su garder les objectifs originaux qui leur avaient été fixés.

Va-t-on se donner la main?...

(suite de la page 7)

dèles le souhait: "La paix du Seigneur soit toujours avec vous", et l'invitation: "Donnez-vous la paix." Les fidèles peuvent échanger le salut de paix avec un geste opportun (qui est à fixer par les conférences épiscopales)."

Dans plusieurs pays d'Europe, j'imagine, on se donnera la paix par l'accolade. Au Canada, j'imagine qu'on recommandera la poignée de main, puisque l'accolade n'est pas entrée dans nos moeurs.

La poignée de main est un signe d'amitié, ça peut être aussi un signe de réconciliation ou de pardon. En donnant la main à mon voisin, ou à mes deux voisins, je veux dire ceci: "En te donnant la main, à toi qui est mon frère - ma soeur - dans le Christ, je signifie ceci: avant de recevoir le Corps du Christ, je veux dire publiquement que j'aime tous mes frères que je ne veux avoir de rancoeur envers personne, que je communie à tes joies et à tes peines, que je pardonne à quiconque m'aurait offensé comme je veux que le Christ me pardonne, que j'attends du Christ qui vient un renouveau de charité et de fraternité, que je sois plus attentif à tous mes frères, plus charitable dans mes pensées, paroles et actions."

Si les fidèles comprennent ce sens de la poignée de main, ils l'accepteront volontiers, et peu à peu ils se sentiront plus proches de leurs frères, et du Christ.